

ACCUEILLIR L'ERRANCE

**ETUDE POUR LE MINISTERE
DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE
(DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE)**

1998

**François Chobeaux . Michel Hirtz
CEMEA. 76 boulevard de la Villette. 75019 Paris**

SOMMAIRE

| | |
|---------------------|-------------|
| INTRODUCTION | p. 3 |
|---------------------|-------------|

PRATIQUES DE TERRAIN

| | |
|---|--------------|
| CSST, Clermont-Ferrand | p. 5 |
| Point Rencontre "Clin d'Oeil", Troyes | P. 8 |
| Club de prévention spécialisée "Forum", Paris | P. 11 |
| Accueil de jour, Le Puy | P. 14 |
| Mission prévention rue, Niort | P. 17 |
| Action expérimentale éducateurs de rue, Limoges | P. 20 |
| Point accueil "Le Tremplin", Nice | P. 23 |
| "Point Jeunes", La Rochelle | P. 26 |
| "Relais Accompagnement Jeunes", Toulouse | P. 29 |
| Accueil "Centre Corot", Paris | P. 32 |
| Accueil de jour et de nuit, Bergerac | P. 35 |
| Espace accueil-bar sans alcool, Bergerac | P. 38 |
| CHRS, Metz | P. 41 |
| Prévention spécialisée centre ville, Valence | P. 44 |
| "Permanence d'Accueil Jeunes", Paris | P. 47 |

ANALYSES THEMATIQUES

| | |
|--|--------------|
| Structures institutionnelles, montages financiers, tutelles | P. 51 |
| Qui sont les intervenants ? | P. 54 |
| Importance du réseau | P. 56 |
| Quels principes et projets d'action ? | P. 58 |
| Les limites du "comme il est". Quel projet de travail pour après ? | P. 61 |
| Quelles relations d'accueil ? | P. 63 |
| Et les mineurs ? | P. 65 |

METHODOLOGIE

| | |
|--------------------------|--------------|
| Les pratiques de terrain | P. 69 |
|--------------------------|--------------|

INTRODUCTION

La commande de la recherche “Accueillir l’errance” a fait l’objet d’une convention passée en janvier 1998 entre les CEMEA et le ministère de l’Emploi et de la Solidarité, Direction de l’Action Sociale.

Elle devait aboutir à la réalisation d’un document *dégageant les données recueillies par les praticiens en contact avec les jeunes errants sur vingt sites au travers des projets, et des acquis des pratiques*. Ce document a pour finalité de *faire circuler les informations sur les pratiques nouvelles auprès des DDASS et des structures de terrain (équipes de rue, boutiques, points santé, médiateurs, accueils de jour...)*.

La forme finale du document à remettre, non évoquée dans la convention, avait été fixée avec les responsables de la DAS : une première partie constituée de monographies, toutes présentées selon le même plan pour en permettre des lectures en parallèle, et une seconde partie pointant les certitudes et mettant en évidence les débats et les questionnements issus des rencontres de terrain.

La notion de “jeunes errants” n’était pas non plus précisée dans la convention. Il était clair avec les responsables de la DAS que ce terme caractérisait la population des jeunes âgés d’environ seize à trente ans, en rupture sociale revendiquée, et qui sont itinérants de façon au moins saisonnière sur l’ensemble du territoire national.

Cette recherche et la rédaction du document qui en rend compte ont été dirigées par François Chobeaux. Michel Hirtz a assuré la totalité des visites de terrain et la rédaction des présentations des structures rencontrées.

PRATIQUES DE TERRAIN

** L'ordre de présentation des différentes structures correspond à l'ordre des visites effectuées sur place.*

** Les passages en italique sont issus de conversations ayant eu lieu pendant les visites et de documents institutionnels remis par les responsables des structures.*

CENTRE DE SOINS SPECIALISES POUR TOXICOMANES

19, rue des fossés sous la rocade- 63 100 Clermont-Ferrand.

Le centre de soins de Clermont Ferrand a été créé en 1981. Il accueille depuis 1994 des usagers de drogue du lundi au vendredi, de 14 heures à 18 heures, ceci sans rendez vous.

Il s'agit de permettre un accès aux soins, le plus adapté possible, quels que soient la demande et l'état de motivation du patient, et quel que soit le partenaire médical ou social auquel il s'adresse.

Nous essayons d'avoir toujours pour objectif une stratégie de réduction des risques pour les patients et, dans toute la mesure du possible, une stratégie de modification des comportements de consommation. Nous savons bien en effet, que la décision de changement dans les comportements de consommation ne s'impose pas, qu'il faut savoir la saisir, la susciter et l'accompagner ; cela ne peut se faire que lorsque les patients y sont prêts.

La maison qui héberge le centre de soins est située à Montferrand, dans une rue calme peu éloignée d'une artère commerçante et animée. Elle comprend deux étages dont le rez-de-chaussée est plutôt réservé à l'accueil des personnes, et le premier aux consultations et à l'administration. Un grand jardin, où sont effectuées quelques plantations de légumes par les usagers, jouxte la maison. Le salon principal de réception est meublé et décoré avec recherche (fauteuils et canapés en cuir, chaîne hi-fi, murs propres et décorés...). Une petite cuisine permet à l'ensemble des personnes travaillant dans le lieu de préparer des repas afin de déjeuner ensemble dans une salle à manger contiguë au salon.

Des personnes accueillies peuvent aussi bénéficier de l'utilisation de la cuisine.

Une des originalités du centre de soins de Clermont-Ferrand réside dans le fait que le Conseil d'Administration de l'association gestionnaire est composé de

personnels du CHU et que le directeur du CSST, lui-même psychiatre praticien hospitalier, est détaché sur ce poste par la DDASS. Ce cas, peu courant, permet de pallier la dichotomie qui existe souvent entre les associations, plus centrées sur le social, et l'hôpital plus centré sur le médical. Il est ainsi possible de se préserver de désaccords éventuels entre ces deux pôles.

Les usagers de drogue sont accueillis comme des personnes à part entière ; il s'agit d'abord qu'ils reconstituent leurs droits sociaux, qu'ils dorment dans un vrai lit, qu'ils puissent se laver, avoir du linge propre..., pour que leurs rapports sociaux s'améliorent petit à petit et leurs fassent ainsi retrouver une dignité.

Cette attitude permet de travailler avec les usagers sur leurs réelles difficultés (démystification du sevrage brutal hospitalier, court et définitif), mais suppose du long terme, donc du "temps". Les usagers arrivent ainsi à ne plus venir au centre de soins pour d'abord être guéris ou pris en charge, mais surtout pour se soigner.

La même logique est identifiable dans la création en 1996 du Bus Echange Prévention, en collaboration avec Pharmaciens Sans Frontières.

Une partie de l'équipe du CSST (équipe composée outre son directeur, de praticiens confirmés du social : deux assistantes sociales, cinq éducateurs (trices) spécialisé(e)s, un chauffeur/accueillant), le fait fonctionner comme un outil souple d'intervention, permettant d'aller à la rencontre du public dans les quartiers, non pour *racoler ou distribuer des seringues et de la bonne parole*, mais pour tenter une véritable prévention.

Travailler au plus près de la réalité sociale des familles, faire que les personnes viennent, plutôt que d'aller les démarcher, ne pas céder à la tentation du soin ou de la prévention eugéniques à tout prix, mais construire du rapport, du sens, pour que les usagers entrent par eux-mêmes dans un système de soin, ou que les hypothétiques usagers puissent trouver des réponses aux questions qu'ils se posent.

En effet le bus *favorise les contacts individuels, par rapport aux campagnes d'informations massives, de peu d'intérêt, qui noient l'individu dans le nombre au détriment de sa singularité.*

Le bus est aménagé en trois espaces : une salle d'accueil à l'avant où l'on peut prendre le temps de boire un café, un jus de fruit..., où les discussions en grand groupe peuvent se dérouler de manière informelle ; une plus petite salle pour les rencontres à deux ou trois sur un sujet précis ; un cabinet médical à l'arrière, disposant d'une entrée spécifique, où tous ceux qui le désirent peuvent parler avec un éducateur de questions plus intimes ou d'un problème particulier. Ce cabinet est également réservé à l'échange de seringues.

Même s'ils y sont en majorité, les plus jeunes ne sont pas les seuls à "fréquenter" le bus : c'est aussi *un lieu de rencontre pour les gens du quartier favorisant la reconstruction du lien social à travers un échange transgénérationnel.*

La liaison avec le centre de soins fonctionne bien car dans le bus, finalement, "on" ne parle pas que de SIDA ou de drogue, "on" n'y échange pas tellement de seringues, car "on" ne s'y affiche jamais comme toxicomane. Mais après "on" vient au centre à Monferrand.

Globalement, le bus répond à de nombreuses questions relatives à la connaissance du fonctionnement du corps, à la sexualité, aux rapports hommes/femmes. Ces interrogations émanent du public le plus jeune qui ne semble pas, malgré les campagnes nationales, les cours d'éducation sexuelle, avoir intégré le minimum de savoir nécessaire pour débiter sereinement et de manière responsable une rencontre de l'autre.

D'autre part, des actions ponctuelles expérimentales, avec le bus lors de festivals régionaux nous laissent penser qu'il est aussi nécessaire de cibler des usagers de drogue dépendants et des utilisateurs occasionnels fréquentant ce type de manifestation où la "défonce" est reine de la fête pour certains et où la fête devient une recherche de défi, de dépassement de soi et de ses limites à travers la prise d'excitants pour d'autres, que l'on croyait protégés des drogues.

CLIN D'ŒIL

1, rue Charbonnet- 10 000 Troyes

Créé en 1985, le point rencontre en accueil de jour pour les jeunes de 18 à 25 ans est installé en centre ville.

C'est un outil généraliste ne se voulant spécialisé ni sur un thème, ni sur un profil de public ciblé si ce n'est l'âge des destinataires.

La personne qui vient nous rencontrer n'a pas à s'identifier ou à se reconnaître au travers d'un symptôme particulier.

Notre approche est globale et notre aide se met en place au rythme du jeune.

La finalité de notre travail est de remettre la personne sur une dynamique ou une trajectoire d'insertion, ou en tous cas, de faire en sorte qu'il ne s'en éloigne pas davantage.

Cette trajectoire sera évidemment plus ou moins longue, plus ou moins difficile, plus ou moins chaotique.

Pour ce faire, les soutiens matériels aux publics les plus marginalisés et désocialisés, s'ils sont avérés indispensables, ne sont qu'une première étape et sont perçus avant tout comme des moyens et non comme des objectifs de notre mission sociale d'insertion.

En 1989, pour des raisons d'approches communes et sous l'impulsion de la Mission Locale, le Point Rencontre, les hébergements et la "Mission Rue" s'organisent au sein d'un dispositif centre ville plus large et plus cohérent géré par une seule association : l'AASEA (Association Aubeoise pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence).

L'ensemble de la structure fonctionne grâce à un maillage financier assuré par plusieurs partenaires. Le Conseil Général et la commune financent respectivement deux tiers et un tiers des six postes permanents ; des conventions et des dotations avec la Mission Locale, la Ville, l'Agglomération, l'Etat permettent de financer des actions très liées au point rencontre (septième poste,

fonctionnement rue, point santé, boutique solidarité, Allocations Logement Temporaire).

Mais l'ensemble reste toujours soumis au principe de la contractualisation annuelle qui ne permet pas de considérer les financements comme pérennisés.

“Clin d’œil” est situé en plein centre ville, en bordure d’un quartier piétonnier. La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

L’accueil s’y fait dans une salle équipée de fauteuils et de chaises, d’une grande table ronde et d’un comptoir où est servi du café.

Sur la droite de la salle s’ouvre un couloir agencé d’un espace d’hygiène (douche, toilettes, machine à laver), du bureau gérant l’hébergement, de deux petites salles d’entretien. Le secrétariat est à l’étage.

Sur la gauche de la salle se trouve une autre pièce, lieu de travail des éducateurs, servant également aux photocopies, au téléphone, aux entretiens.

Dans la grande salle sont à disposition en permanence quelques journaux locaux et nationaux, ainsi que l’amorce d’une bibliothèque de rue.

Dès la création il s’est agit de s’inscrire dans le cadre juridique de la Prévention Spécialisée même si le dispositif n’avait pas les caractéristiques classiques d’un club de prévention avec support d’animations.

L’objectif de prévention était, et reste toujours, *d’intervenir auprès de personnes dont l’histoire s’est traduite par des carences éducatives en faisant de la rééducation ; c’est à dire par une intervention sur les problématiques des personnes les aidant au mieux à gérer leur quotidien et à trouver leur place dans le système social classique.*

L’accueil du matin se fait en entrée libre, ce qui permet aux nouveaux d’arriver dans un fonctionnement déjà installé où ils peuvent aussi bien rester à observer, qu’entrer en contact. Si la personne fait une demande il y a échange de questions et d’informations pour mieux saisir la situation, mais il n’y a pas de réponse immédiate : un rendez-vous est proposé pour l’après-midi. *Répondre à l’urgence, il le faut, mais il nous paraît plus constructif de travailler dans une urgence légèrement différée, plutôt que dans l’immédiateté, où on ne peut pas poser*

clairement une situation en vue d'une orientation et d'un accompagnement spécifiques.

La demande peut être bien sûr une simple demande d'écoute, de confiance, de reconnaissance, de ce qu'ils sont par rapport à leur histoire. *C'est la façon de recevoir qui va faire la qualité de l'accueil ; les attitudes et les positions dans la salle ne sont pas neutres.*

L'accueil et les activités qui peuvent en découler (bibliothèque, vidéos-débats, possibilités de travail salarié ponctuel...) sont plus conçus comme moyens de remettre les personnes dans la réalité d'un ailleurs social, culturel, existant, qu'à les maintenir dans un lieu protégé.

Dans la même logique, l'évolution des publics accueillis a petit à petit orienté "Clin d'Oeil" vers une conception d'équipe pluridisciplinaire, et a fait naître des outils tels le point santé, le service déménagement, le bus d'actions de formation et de prévention...

Trois éducateurs spécialisés, un moniteur éducateur, un éducateur technique, une aide médico-pédagogique, une psychologue, un agent technique interviennent à temps plein ou partiel auprès des publics accueillis.

Chaque semaine a lieu une réunion de coordination de l'ensemble des intervenants.

Deux fois par mois, se tient un groupe de parole supervisé par une psychanalyste extérieure à l'établissement. Vient qui veut de l'ensemble de l'équipe de travail ; ce groupe est toutefois constitué au début de chaque année.

La plupart des jeunes accueillis sont issus de placements, les autres ont souffert de carences dans leur milieu familial lui-même carencé ; il reste environ dix pour cent de jeunes sans histoire familiale carencée mais venant quand même pour quitter la famille, quelquefois provisoirement.

Ils sont pour une grande majorité originaires de la ville ou de la région, mais quelques rencontres effectuées dans le train amènent des personnes à "Clin d'Oeil" sur sa réputation.

CLUB DE PREVENTION SPECIALISE FORUM

8, rue des Prêcheurs- 75 001 Paris

Ouvert depuis la construction du “Forum des Halles”, au sein de l’association “La Clairière” (centre social du quartier des Halles, à Paris), le club de prévention, en plus des contacts établis dans la rue, assure une permanence d’accueil du lundi au vendredi, de 14 heures à 16 heures.

Son rôle éducatif est conçu comme *un accompagnement dans la recherche d’une maturation des acquis, la redécouverte des rêves et des aptitudes, la compréhension des mécanismes sociaux, vers un mode d’existence à leur mesure.*

La réalité de la fréquentation du quartier, lieu de passage plus que lieu d’habitation où la grande majorité des personnes accueillies ont plus de 21 ans, le met en porte-à-faux avec le statut même de club de prévention. La convention tri annuelle avec le département en est fragilisée, la tutelle interpellant l’association sur cette situation qui ne correspond pas selon elle aux critères de l’ASE.

Le club est situé sur l’axe de circulation des jeunes entre le Forum des Halles et Beaubourg, au milieu du quartier piétonnier. Il est installé dans une ancienne boutique (à l’origine, il disposait de mètres carrés sociaux avec d’autres associations, dans les étages souterrains du Forum), composée d’une pièce spacieuse et claire, adaptée à un accueil collectif, avec une table basse entourée de chaises où sont servis du thé et du café durant les permanences. Une seconde pièce, pourvue de téléphone, Minitel et bureau, sert aux démarches administratives des jeunes ainsi qu’à des rendez-vous individuels, et constitue ainsi un prolongement de la pièce d’accueil. Deux autres pièces en enfilade distribuées par un couloir, sont à priori réservées aux éducateurs (bureaux, matériels, lieux de réunion, documentation), mais sont aussi aménagées de manière à permettre des rendez-vous individuels. Toutes ces pièces sont séparées par des cloisons vitrées, et la première d’entre elles donne sur la rue par

une large vitrine. Une cave sert pour l'instant de lieu de stockage de sacs ou de petits meubles appartenant à des jeunes en rupture de logement.

Le souci des éducateurs est d'amener les personnes accueillies à modifier leur façon de digérer ce qui s'est passé pour eux, et à accrocher suffisamment la relation pour travailler avec eux tout en essayant de régler leurs problèmes matériels.

L'accent est mis dans l'accueil de l'après-midi sur le collectif, où *chacun peut être amené à se repérer par rapport aux autres*, et où les éducateurs sont les garants d'une possible conversation à plusieurs, comme d'une non prise de parole pour ceux qui le souhaitent.

Les éducateurs se présentent toujours comme tels, travaillant pour une association financée par le département de Paris pour s'occuper sur ce secteur de jeunes en difficulté. Cette présentation d'emblée autorise les jeunes à s'avancer vers des demandes ou simplement, *à se poser pendant un temps*.

Que ce soit dans le travail de rue ou dans l'accueil au local, il est bien précisé aux "nouveaux", qu'ils ne viennent travailler avec les éducateurs que s'ils le veulent, et que ceux-ci n'ont aucun mandat ni de comptes à rendre à personne sur ce qu'ils font avec les jeunes, ni à des juges, ni à des parents.

Dès les premières rencontres, nous posons des exigences strictes quant au respect du lieu, des autres et de nous-mêmes. Ces règles sont respectées, et souvent transmises et même défendues par les autres jeunes. Tout au long du suivi nous avons le souci de leur faire distinguer leurs actes et leurs responsabilités des nôtres, afin qu'ils ne se déchargent pas sur nous de leurs échecs comme de leurs réussites, et que nous œuvrions bien à leur autonomie et non à une nouvelle prise en charge.

Mais dans les premiers temps ils ne sont en général pas aptes à admettre les contraintes sociales et, par des comportements inadaptés, ne présentent pas d'emblée les conditions nécessaires aux premières démarches d'inscription sociale. Nous intervenons alors comme interface entre eux et les institutions en les aidant à repérer les réactions qu'ils suscitent et en attirant l'attention des

institutions sur des situations peut-être extrêmes, marginales, mais existantes et à prendre en compte.

L'équipe est composée de trois éducateurs/trices spécialié(e)s.

Une des difficultés réside dans le partage du temps pour réfléchir, rechercher, analyser, temps pour agir auprès des personnes, afin que le travail ne soit pas constitué d'une simple distribution d'adresses ou de soutien moral.

Le plus important pour l'équipe en place est surtout de *pouvoir organiser le travail à partir de l'intérêt professionnel et personnel porté aux jeunes*, et de s'appuyer dans la pratique sur les constats et les analyses de ce qui a été fait jusqu'à présent.

C'est pourquoi, même *s'il est de plus en plus vital pour ces jeunes d'avoir un minimum d'inscription sociale, l'objectif d'insertion sociale et professionnelle ne peut plus être considéré comme la clé universelle.*

Il y a encore quelques années le travail se faisait avec une population de "grands marginaux" revendiquant haut et fort leur "non-insertion". Cette population disparaît progressivement mais irrégulièrement (SIDA, peur du SIDA, hépatites...) pour faire de plus en plus place à des jeunes entre 18 et 23 ans qui *ne sont pas marginaux, n'ont pas grandi dans la rue, ne souffrent pas de carences affectives importantes, sont en relative bonne santé, possèdent un minimum de bagages. Ceux-ci sont pourtant sans hébergement, sans aucun soutien familial.*

Par ailleurs on constate que 60% des jeunes fréquentant le club de prévention du Forum sortent de structures de l'ASE.

POUR UN ACCUEIL DE JOUR ET D'ORIENTATION

6 rue du 8 mai- 43 750 Vals près Le Puy

L'association "Pour un Accueil de Jour et d'Orientation" a commencé à fonctionner en février 1997.

Dans cette structure à bas seuil d'exigence, il importe de développer la communication en se mettant à la portée de chaque accueilli quel qu'il soit, en évitant les attitudes de charité condescendante et les discours moralisateurs. L'accueil est généraliste, ouvert et anonyme si tel est le désir de la personne. Peuvent utiliser le centre sans conditions préalables, les RMIstes, les invalides, les femmes ou les hommes accompagnés d'enfants, les étrangers, les alcooliques, les drogués, ceux qui ont basculé comme ceux sur le point de le faire, les sortants de prison ou les libérés conditionnels, ainsi que les chômeurs et ceux qui sont en prise à de graves problèmes personnels et familiaux.

Le Secours Catholique, la Mission Locale, l'association "Tremplin", le CCAS, après avoir constaté qu'ils ne parvenaient plus dans leurs structures respectives à savoir accueillir un certain type de public trop désinséré pour se soumettre à la loi du contrat ou en observer les contraintes, ont provoqué la naissance de PAJO après une longue réflexion de leurs travailleurs sociaux réunis dans un groupe ressource. Son Conseil d'Administration est composé d'associations ou de structures mandataires.

Très rapidement, la DDASS de Haute-Loire a considéré PAJO comme constituant la tête de "réseau départemental Exclusion" avec pour mission, une fois les problèmes d'urgence résolus, de promouvoir l'orientation ou l'accompagnement adéquats.

Le financement de PAJO est assuré par la DDASS à hauteur de 45%, par le CCAS du Puy et par le Conseil Général à hauteur de 20% chacun, le reste étant pris en charge par les associations membres les mieux loties.

La pérennisation de PAJO passe par une augmentation sensible de son budget qui sera réalisée si cette association peut obtenir le label CHRS, et si la Loi sur l'exclusion, précisée par les décrets d'application, ouvre le champ à des lignes budgétaires dont il pourrait bénéficier.

Un pavillon à cinq minutes à pied du centre ville, accueille du lundi au vendredi de 11 heures à 17 heures.

Situé dans un petit parc qui le sépare peu des autres habitations, il comprend un rez-de-chaussée disposant d'une salle de douche, d'un premier étage avec une salle/bureau affectée aux entretiens et aux appels téléphoniques des usagers. A ce même niveau une salle à manger équipée de six tables rondes donne accès à une cuisine. Salle à manger et cuisine sont agrémentées d'une grande terrasse très fréquentée aux beaux jours. Toujours sur le même palier, un petit couloir donne accès à une salle d'eau avec baignoire. Au deuxième étage, il existe deux salles principales, l'une servant de bureau à l'assistante sociale, directrice du centre, l'autre à des activités collectives tel l'atelier d'écriture. En outre, une pièce sert de vestiaire et une autre de lieu de consultation pour le médecin généraliste chaque jeudi.

Le matin, l'accueil se fait dans la cuisine où sont tenus à disposition et servis, café, thé, lait, pain, beurre, et parfois même des pâtisseries invendues que certains commerçants réservent à l'association.

Les seules obligations que doivent respecter les accueillis résultent du règlement intérieur : non-violence, non prise d'excitants ou de toxiques sur place.

Les personnes accueillies peuvent ainsi faire une halte dans les locaux, manger, discuter, ne rien faire, se soigner, traiter avec les bénévoles et la directrice de leurs situations personnelles, préparer ou effectuer téléphoniquement des démarches administratives ou personnelles.

Un repas fourni par la cuisine centrale du Puy (facturé à l'association), est servi à midi, pour ceux qui le souhaitent, et l'après-midi peut se dérouler comme la matinée.

L'idée force qui préside à PAJO est d'offrir le maximum de souplesse dans l'utilisation du centre d'accueil, en s'adaptant toujours autant que faire se peut au

public accueilli. Même si des horaires de repas sont prévus, il n'est pas question par exemple, de refuser de servir des personnes arrivant "en retard" : *le lieu d'accueil ne doit pas être lieu de contrainte. Si l'accent est mis d'entrée de jeu sur la règle morale, sur ce que doivent faire ou ne pas faire les gens, l'accueil risque de devenir dissuasif vis-à-vis du public le plus démuné, le plus déstabilisé, le plus critique à l'égard de la société ou tout au moins, qui en a peur et qui se méfie des institutions.*

Toutes les personnes qui interviennent quotidiennement dans le fonctionnement de la structure, l'assistante sociale (seule salariée à temps plein), les deux personnes en contrat CES, et les bénévoles au nombre d'une vingtaine, se réunissent très souvent pour assurer leur cohésion et évoquer les cas particuliers. C'est principalement à partir d'échanges sur les personnes accueillies que se font ces réunions et non à partir de l'organisation de la structure, ce qui tend à garantir au mieux l'idée du fonctionnement adapté aux personnes.

La responsabilité du travail d'orientation incombe en définitive à une seule personne. La présence d'une deuxième personne salariée à temps plein permettrait d'assouplir encore plus le fonctionnement et d'offrir aux accueillis plus d'écoute personnalisée, eu égard à la nécessaire prise en compte de la singularité et de la durée dans le temps pour ces personnes.

Ainsi tout en restant dans un esprit généraliste, P.A.J.O. *ne veut pas se contenter d'être une simple gare de triage ou centre d'aiguillage* quand il adresse les personnes qui vers des CHRS, qui vers la Mission Locale, qui vers l'hôpital, qui vers les centres de soins aux toxicomanes (inexistant au Puy, les plus proches étant Saint-Étienne et Clermont-Ferrand). Il s'implique aussi dans un rôle de pré-insertion et d'accompagnement sans lequel toute avancée serait très rapidement réduite à néant.

MISSION DE PREVENTION RUE

1 rue du musée- 79 000 Niort

Le “bureau des éducateurs” du centre ville accueille du lundi au vendredi de 14 heures 30 à 19 heures, *des jeunes en rupture de toutes institutions, en souffrance et en danger, générant de l’insécurité dans la population, par conséquent du rejet ; des jeunes ayant besoin d’un accompagnement différent, ayant besoin de temps, car désinsérés socialement et professionnellement.*

Les travaux du Conseil Communal pour la Prévention de la Délinquance ont amené en 1992 trois partenaires à embaucher une équipe éducative de rue pour résoudre le “problème d’occupation” du centre ville créé par une trentaine de jeunes habitants de Niort, au look et aux mœurs “punk”.

Un comité de pilotage s’est constitué, composé de la Mairie, du Conseil Général, de la DDASS, de la Police Nationale et de l’association “La Colline”.

Trois éducateurs sont payés par les trois premiers partenaires, la Commune finançant en plus le fonctionnement général et la DDASS les éventuels projets spécifiques.

Trois ans après, la Mairie reprend son éducateur pour le placer sur un quartier en besoin et le Conseil Général en fait autant. Seule la DDASS maintient son intervenant.

Après six mois de fonctionnement univoque, sur l’initiative de la DDASS, le comité de pilotage retravaille à une option plus commune aboutissant à une convention tripartite qui précise que *les différents partenaires signataires de cette convention sont conscients des graves difficultés auxquelles sont confrontées des populations très marginalisées qui, par leur quasi-totale exclusion de toutes les structures d’animation et d’insertion, tant sociales, qu’économiques, génèrent des comportements traduisant leur souffrance et/ou mettent en péril l’ordre public.*

Pour éviter le renouvellement éventuel de difficultés institutionnelles, deux nouveaux éducateurs sont embauchés. Ils sont gérés par l’association “La

Colline". La DDASS et "La Colline" se partagent la coordination de l'équipe éducative.

Le "bureau des éducateurs" est situé provisoirement dans une vieille bâtisse du centre ville, dans un quartier en rénovation où se construit un grand complexe administratif (futur lieu d'hébergement, entre autres, de la Mission Rue).

La structure s'ouvre sur un long couloir avec, à gauche, une pièce "salle de jeux" destinée à permettre des regroupements conviviaux. Un peu plus loin dans ce même couloir on trouve le lieu officiel où se tiennent les éducateurs qui comprend un bureau, deux téléphones, quelques chaises, une table et un évier, verres et cafetière. Le couloir se termine par un jardin clos. A l'étage, une grande pièce servant actuellement de lingerie (avec lave linge et sèche linge), une salle de bain avec douche, des toilettes, un bureau, une consigne.

Toutes les portes sont en permanence ouvertes.

C'est un lieu de rendez-vous, de passage, de rencontres, de discussions, rarement de silence, où l'on peut se "poser" avec son sac, avec son chien, avec sa colère...

Le point central sur lequel travaillent les éducateurs consiste à tenter de résoudre les besoins premiers des personnes qui entrent : *tant que l'on n'a pas rassuré les gens sur, où je dors, où je mange, comment je m'habille, comment je me soigne, il est grandement inutile et illusoire de leur demander de faire le moindre projet.*

Et pourtant une des difficultés consiste souvent à faire reconnaître par l'environnement social, y compris celui sensé s'occuper d'eux, le droit pour ces personnes d'exister à part entière. *Ils ont souvent fait l'effort de faire ce qu'on leur demandait de faire socialement, à savoir changer leur mode de vie et se rapprocher du nôtre. Mais en même temps on ne leur donne pas réellement les moyens de subsister dedans.*

C'est pour cela qu'il s'agit plus de construire un véritable travail de relations, que de gérer des conventions contractuelles avec les personnes accueillies.

Pour réaliser ce travail, qui permet aux personnes accueillies de choisir un interlocuteur privilégié s'ils le souhaitent, les trois travailleurs sociaux (un infirmier psychiatrique, deux éducateurs(trices) spécialisé(e)s) sont obligés, mais c'est aussi leur conception, de travailler dans la plus parfaite transparence et en étroite collaboration.

C'est principalement au quotidien, en échangeant énormément sur ce qu'ils font, en parlant des personnes, que se fait ce travail de liaison indispensable, ainsi que par une réunion d'équipe bimensuelle.

L'équipe éducative de rue ne crée pas un nouveau besoin, mais rend seulement lisible le public en grande difficulté, existant. Les jeunes suivis dans ce cadre sont en situation de grande marginalité, de forte désocialisation, et ne vont pas ou de manière sporadique, vers les dispositifs de droit commun. Ils ont besoin de cet espace de médiation que représente les éducateurs de rue.

C'est peut-être ce qui permet que de la population étiquetée "punk" d'origine, il ne reste que quatre à cinq personnes en situation de marginalité importante.

En revanche, l'essentiel de la population accueillie reste locale (ville, département, région).

On peut aussi constater, en ce qui concerne les personnes suivies actuellement, *une diminution des phénomènes de regroupement dans l'espace public, une diminution forte du marquage physique et vestimentaire, ainsi que d'une pratique de "manche appuyée".*

Enfin les statistiques montrent une augmentation des niveaux scolaires (bac) et niveaux qualifications professionnelles (CAP), ce qui peut relativiser l'idée souvent répandue qui veut que la marginalité soit directement liée à l'échec scolaire ou à l'absence de formation.

ACTION EXPERIMENTALE EDUCATEURS DE RUE

C/O C.C.A.S., hôtel de ville ou

C/O Accueil de jour, 16 rue de la réforme- 87 000 Limoges

La réflexion sur une action expérimentale éducative à mener dans la rue a démarré à Limoges à la fin de l'année 1995, suite à une demande de commerçants du centre ville interpellant la municipalité pour qu'elle se penche plus sur "les marginaux au comportement provocateur et agressif qui s'installaient devant leurs vitrines".

Un groupe de travail présidé par un élu de Limoges a réuni entre 1995 et 1997 une vingtaine de personnes : élus, commerçants, services de police, membres de la préfecture, du Conseil Général, de la DDASS, associations caritatives et sociales, CCAS, procureur, médecins. *Les échanges de points de vue ont favorisé la modération des propos ainsi que des solutions radicales envisagées initialement.*

Concomitamment à la loi posée par arrêtés municipaux (obligation de tenir les chiens dans les rues du centre ville, interdiction de consommer de l'alcool dans le même secteur), la municipalité souhaite mettre en place un accompagnement social en direction de ces populations : jeunes adultes en situation d'errance et de marginalité.

En juillet 1997 une convention de collaboration entre le CCAS et le centre de jour de l'association ASRL, possédant déjà une connaissance de ce public, aboutit à la création d'une équipe "éducateurs de rue" constituée d'un éducateur spécialisé embauché par le C.C.A.S. et d'un infirmier de secteur psychiatrique du centre de jour détaché par l'ARSL pour cette mission.

Le financement dans le cadre du contrat de ville est partagé entre la mairie, la DIV et la DDASS.

Aller à la rencontre se justifie simplement par le fait de créer un lieu social avec des personnes déboussolées. A plus long terme, nous sommes en attente de

changements et, s'il nous arrive de bousculer les propos, c'est aussi pour ne pas nous enliser dans l'incertitude récurrente de notre action. Cette incertitude nous conduit paradoxalement parfois à constater des mouvements de fond. Ce n'est pas sous la pression que nous exerçons, mais là, au fur et à mesure que le problème des origines sera évoqué, qu'une cure de désintoxication sera envisagée, que la volonté d'agir et de construire un projet différent apparaîtront.

L'objectif, dès le début du travail a été de mieux connaître pour mieux comprendre, donc mieux agir. Aujourd'hui, une connaissance du terrain a été acquise, qui n'existait pas de façon aussi complète.

Cela a permis à la Mairie de se rendre compte par rapport à une pluralité de situations, que la marginalité n'était pas uniforme, qu'il manquait des outils adaptés.

Ce travail a également permis de tisser un réseau de manière naturelle à partir du travail des éducateurs, avec les autres institutions ou associations, que ce soit avec les services de police, avec l'hôpital général, l'hôpital psychiatrique, ce qui a été considéré comme source de richesse à approfondir pour ne plus apporter des réponses monolithiques à des situations extrêmement diversifiées.

Tous les après-midi et quelques soirées du lundi au vendredi, l'équipe va à la rencontre du public avec bien sûr une souplesse permettant de répondre à l'urgence en "débordant" sur la nuit ou tôt le matin.

Le centre de jour reste le lieu de référence pour donner nos coordonnées aux divers interlocuteurs institutionnels, pour disposer d'un bureau pour un entretien, et surtout pour échanger sur telle ou telle situation d'une personne.

Lors des premiers contacts, les deux intervenants sont assimilés soit à la police, soit à d'autres marginaux, soit à des travailleurs sociaux atypiques. "Qui sommes-nous" est le passage obligé pour nouer ensuite des liens dans la rue.

A l'extérieur nous sommes à égalité. Il n'y a pas cette façade qu'impose souvent la demande de quelque chose dans un service social habituel. Cela suscite des interrogations et un flottement, qui, une fois dépassés, autorise à leur demander qui ils sont.

Notre technique d'approche et d'accroche nous amène à "provoquer", c'est à dire à créer de la surprise pour briser une façon d'être bien rodée, pour obtenir une réaction, pour sans insistance effleurer là où ça fait mal. Nous sommes amenés, lorsque celui qui est devant nous est dans un moment de fragilité intense, à lui prendre les épaules ou à le tenir par le bras. Ces moments participent à la construction d'un lien de confiance. Ce lien est à construire dans le temps et, avant qu'une relation éducative ne s'instaure, il peut se passer des semaines, des mois ; cela peut aussi ne prendre que quelques jours. La relation éducative ne peut exister que lorsque nous pouvons évoquer cette question "quelle est notre relation"?

Un travail important a été entrepris dans le parcours quotidien de l'équipe pour dialoguer également avec les commerçants. Plus que les mesures coercitives prises par des arrêtés municipaux, ou en tous cas autant, le fait de se savoir pris en compte dans le quotidien par ce travail de relation sociale a sans doute fait tomber les réactions automatiques du type pétitions pour aller vers *une interrogation et une certaine compréhension d'un problème social difficile.*

Cette action expérimentale fonctionne sur des fonds expérimentaux. Il y a une volonté municipale de pousser à ce qu'elle perdure, avec l'idée que l'analyse qui doit en être tirée pour permettre le renouvellement soit bien fondée sur le qualitatif et non sur le quantitatif. Mais la DDASS continuera-t-elle à permettre le détachement de son infirmier sur un intitulé "éducateur de rue"?

Parmi tous les critères que l'on peut élaborer pour bâtir des catégories, l'expérience conduite sur Limoges jusqu'à présent amène l'équipe à repérer deux grandes catégories dans la population rencontrée : les jeunes âgés de 16 à 25 ans, parfois 30 ans, et les plus de 25 à 30 ans.

Nous pensons que notre action a plus de conséquences sur les jeunes, car entre autres,...le "choix" de l'errance n'est pas affirmé, ... la fatalité de l'avenir n'est pas aussi prégnante que pour les plus âgés, ... ils ont encore des envies. Pour ceux qui vivent en groupe... et font front commun contre "l'impossible de la

société”, le fait de nous laisser nous introduire dans le groupe entérine l'idée possible qu'avec l'extérieur, tout ne soit pas définitivement rompu.

LE TREMPLIN

3 rue Rouget de l'Isle- 06 000 Nice

“Le Tremplin” est une structure du Secours Catholique qui accueille au centre de Nice, depuis 1981, des jeunes de 18 à 30 ans en grande difficulté.

Cela permet dans un premier temps de donner aux jeunes vivant pour la plupart dans la rue, un lieu où reprendre leur souffle, se reposer à l'abri des regards désapprobateurs, voire humiliants. Un accueil fraternel leur permet de reconstruire une image revalorisée d'eux-mêmes.

Dans un deuxième temps, la relation de confiance une fois établie, il est possible d'accompagner les jeunes afin de les aider à s'insérer où à se réinsérer dans la société, à se (re)trouver une citoyenneté, et à se (re)socialiser.

“Le Tremplin” est situé à cinquante mètres de la gare centrale de Nice et ouvre ses portes le lundi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 heures 30 et le mardi de 9 heures à 11 heures 30.

L'entrée se fait par une salle dont la vitrine donne sur la rue, aménagée en “café”, avec de petites tables rondes entourées de chaises et un petit comptoir où des bénévoles servent des boissons froides ou chaudes, pour un franc. A droite, une porte donne sur un couloir distribuant deux bureaux d'entretiens ou de travail pour les bénévoles, une salle de bibliothèque de consultation ou de prêt et un vaste espace sanitaire comprenant des W.C., des douches, des machines à laver et à sécher.

A l'origine, au début des années 80, l'idée était de mettre en place une animation autour des jeunes en difficulté, en perspective d'une réinsertion professionnelle rapide. A la fin des années 80 les accueillants ont commencé à sentir la dichotomie entre le projet pédagogique, les demandes des jeunes et leur profil : appauvrissement, précarité sociale, problèmes de santé mentale, de plus en plus de difficultés à s'insérer dans le tissu économique. Le nouveau projet

définitivement mis en place en 1993 est axé sur la réinsertion sociale, la re-socialisation des jeunes.

Même s'ils ont les mêmes demandes qu'auparavant, sur des prises en charge matérielles, il n'est plus question de simplement faire le forcing sur eux pour les remettre au travail (si tant est qu'on leur en trouve dans le contexte actuel). Ils n'en ont plus les capacités, ni les possibilités.

Le principe de l'accueil convivial dans la première salle permet aux jeunes de simplement venir boire un café, discuter, prendre une douche ou laver leur linge et de s'arrêter à ça : *notre société a les jeunes qu'elle mérite, nous n'avons pas à les juger profiteurs d'un système.*

Mais, parce qu'ils sont reconnus dans ce droit, ils peuvent aussi, et le font pour la majorité, dépasser la simple demande d'aide matérielle, pour nouer de la relation avec les bénévoles, avoir des entretiens avec eux et travailler sur du futur.

Le projet de "Tremplin" consiste plus à s'associer avec ces personnes en difficulté qu'à les associer ; à réfléchir et agir avec elles, plutôt qu'à les diriger de manière condescendante.

Ainsi, la naissance de " ZON'art ", association loi 1901 défendant l'art et la culture comme moyens de lutter contre tous les extrémismes et les dérives, est l'aboutissement d'un long travail de redynamisation et de collaboration entre des jeunes et des bénévoles de "Tremplin". Aujourd'hui cette distinction n'existe plus, preuve de la possibilité de faire avec et pas seulement pour.

Cela pousse à remettre en cause des méthodes et des raisonnements, et implique des transformations intellectuelles et sociétales. Ceci, dans la pratique quotidienne, n'est pas toujours chose aisée, tant pour les bénévoles que pour les accueillis.

Même si les prestations de service sont nécessaires en préalable à toute transformation, il s'agit bien de s'attaquer aux causes, et pas seulement d'en gérer les effets.

Dans ce cadre, tout un travail de réflexion existe avec une quarantaine d'associations niçoises du travail social, de tous horizons et de différentes "tailles", dans une coordination informelle, mais régulière et efficace.

Comme "Tremplin" ne fonctionne que par l'investissement de ses bénévoles, il s'agit d'intégrer du professionnalisme dans ce réseau de bénévoles.

Pour autant, on ne veut pas en faire des professionnels du social, parce qu'il n'y a pas les compétences, parce qu'il n'y a pas la formation. Ce n'est pas l'objectif du Secours Catholique, qui reste sur le principe du bénévolat venant agir en complémentarité des services sociaux et des pouvoirs publics.

Cela n'empêche pas, depuis une dizaine d'années, la mise en place de formations techniques et thématiques sur l'accueil, l'écoute, la violence ..., par des vacataires, professionnels de ces questions, selon un cahier des charges bien précisé. Ces formations sont devenues quasiment un passage obligé pour les bénévoles, qui par ailleurs en sont très demandeurs, surtout les "nouveaux".

Chaque demi-journée d'accueil se termine par une post permanence d'une heure où les accueillants du jour se retrouvent pour échanger sur leurs actions auprès des jeunes.

Une fois par mois, une réunion a lieu avec les bénévoles et la coordinatrice salariée (animatrice professionnelle), même si bien sûr celle-ci intervient ponctuellement entre ces réunions mensuelles dans l'accueil et la post permanence.

POINT JEUNES

10 rue de La Guignette- 17 000 La Rochelle

“ Point Jeunes ” accueille depuis 1990 *tout jeune qui, en centre ville, souhaite rencontrer un travailleur social.*

Il y a une dizaine d'années des travailleurs sociaux de l'APAPAR (Association de Promotion des Actions de Prévention sur l'Agglomération Rochelaise), ont constaté qu'ils ne touchaient plus les jeunes en grande difficulté qui, délaissant les quartiers, “s'installaient” en centre ville.

Une réflexion s'est alors engagée autour de l'opportunité de reproduire un “modèle classique” de prévention en centre ville avec le même mode d'intervention que dans le quartier ; ceci en partant du fait que peut-être, si les jeunes arrivaient là, c'était pour ne plus “être rencontrés” par les éducateurs.

Nous nous sommes demandés : c'est quoi un centre ville ? Pour tout le monde, c'est d'abord un lieu où on circule, où on marche. C'est un lieu anonyme et c'est un lieu de commerce où on vient acheter, vendre, échanger plein de choses comme des chaussures, de l'alimentaire, des “fringues”, du soin ; alors, pourquoi ne pas se mettre dans ces circuits d'échanges en proposant du travail social ?

Nous avons donc décidé d'ouvrir un magasin où l'on ne trouverait que du social.

Nous avons monté cette structure expérimentalement au départ avec l'accord du Conseil Général qui a accepté que l'APAPAR redéploie ses éducateurs de prévention spécialisée et en détache un dans ce lieu, au moyen de financements divers (DGS, CCPD, contrat de ville). Cette situation expérimentale a duré six ans. Aujourd'hui le financement, où la DDASS s'est intégrée, est un peu moins fragilisé.

“Point Jeunes” s'est donc ouvert pour accueillir n'importe quel jeune fréquentant le centre ville et répondre à ses demandes sans projeter au préalable sur lui les propres envies éducatives des travailleurs sociaux. Il s'agit bien d'offrir des services en réponse aux demandes des personnes, demandes pouvant être aussi

bien très concrètes et immédiatement formulées, que plus diffuses et repoussées à plus tard.

La plaquette de présentation de “Point Jeunes”, offre un panel de possibilités.

- *Lieu tremplin, tu fais une démarche ou tu fais le point ; tu te ressources et tu continues.*
- *Lieu de confiance. Peu importe si ce que tu me dis n'est pas tout à fait vrai. Nous n'irons pas vérifier et nous t'acceptons avec cette histoire. Après, c'est à toi de voir.*
- *Où aller ? A qui m'adresser ? Besoin d'un coup de pouce ? Viens nous voir, on a toujours des idées et des adresses.*
- *Besoin d'une adresse ? D'un avis de domiciliation ? D'un logement ? On sait monter les dossiers.*
- *Tu as envie de rire ? On adore ça...*
- *Tu ne sais pas remplir tes papiers ? Nous avons l'habitude.*
- *Pas le moral ? Tu es fatigué, tu n'as personne à qui parler ? Tu peux te poser là pour souffler un peu.*
- *Tu as des droits. A quoi ? Quels sont-ils ? On va pouvoir les étudier et voir qui de... droit ;*
- *Lieu d'écoute, parler, communiquer, être écouté, avoir du temps, pouvoir poser son problème... on est là pour ça. Tu souhaites que l'on t'aide à débrouiller ton histoire, tu as besoin que l'on soit là pour un moment. Ça, on sait faire aussi.*
- *10 francs pour dormir, manger, on pourra si on en discute.*

Quatre éducateurs et une secrétaire à mi-temps ouvrent cette structure située parallèlement au cheminement principal entre gare et port, de 14 heures 30 à 18 heures, du lundi au vendredi, et deux matinées par semaines plus particulièrement réservées à des rendez-vous pour monter des dossiers ou laver son linge. De plus, une “permanence téléphonique” fonctionne les week-end et jours fériés.

“Le magasin” ouvre de plain-pied sur la rue, par une façade vitrée ; une très grande salle d'accueil propose à droite un bureau, derrière lequel se trouve la secrétaire, à gauche, “un coin repos” avec des fauteuils et une table basse, au

centre vers le fond, une grande table rectangulaire entourée de chaises et invitant au "collectif". Après le "coin repos", deux pièces donnent sur la grande salle. Elles servent de lieux d'entretien plus particuliers. Les portes en sont vitrées ; *l'essentiel du travail se fait au vu et au su de tout un chacun.*

Entre ces deux pièces se trouvent des W.C. donnant sur la grande salle. Une cabine téléphonique est à disposition au fond de la grande salle d'accueil.

Enfin, une dernière salle s'ouvre au bout de celle d'accueil, pouvant servir de lieu d'activités collectives, et aménagée le long des murs de grands casiers numérotés où les jeunes peuvent entreposer leurs sacs.

Un punching-ball, mis en place par l'équipe, contribue quelquefois, lui aussi, à l'accueil.

Fermée en permanence et ne livrant passage qu'aux éducateurs, une porte au fond de la grande salle distribue "l'annexe", lieu d'hébergement pour toxicomanes en processus de soins. Celui-ci composé d'un petit appartement de deux chambres, cuisinette/salle à manger, douche W.C, possède une entrée extérieure autonome.

C'est un lieu questionnant pour beaucoup d'autres structures, par rapport aux jeunes dans ces parcours d'errance. Celles-ci ont souvent une perception du social en fonction des jeunes que l'on rencontrait il y a quelques années. Aujourd'hui, ces jeunes sont beaucoup plus dans une revendication de services que d'accompagnement social.

Cela peut provoquer des discordances avec un certain nombre de structures qui restent dans des logiques très fortes d'accompagnement social, alors que les jeunes viennent pour dormir, manger, que pour le moment ils n'en sont que là, et que ce n'est que de ça qu'il s'agit, dans un premier temps.

Tout un travail d'élaboration et d'entretien d'un réseau de personnes ressources, participant tout autant du travail quotidien des éducateurs que la fonction d'accueil, permet à "Point Jeunes" d'être un lieu où, *à partir de ceux qui sont les plus cassés, on ré-interroge l'ensemble des structures sociales pour voir comment on peut progressivement et collectivement être plus en phase avec ce public.*

De plus en plus de mineurs s'adressent à "Point Jeunes" qui, depuis 1995, a organisé de "manière légale" la possibilité de recevoir dans un lieu d'accueil proche de La Rochelle, des mineurs "en crise " pour une nuit ou deux maximum.

RELAIS ACCOMPAGNEMENT JEUNES

C/o Mission Locale, 2 et 2 bis boulevard Bonrepos- 31 000 Toulouse

Le Relais Accompagnement Jeunes de Toulouse a débuté son action en 1994, pour accueillir des jeunes de 18/25 ans en situation d'errance, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30.

Le R.A.J. doit permettre :

- *un accompagnement socio-éducatif individuel et personnalisé, afin d'aider ces jeunes à retrouver l'accès au droit commun, en termes de santé, de logement, de formation et d'emploi.*
- *une articulation entre un travail d'écoute à partir du milieu de vie du jeune et un travail de mise en réseau des acteurs du champ social.*
- *d'établir une médiation entre l'existence du droit et les acteurs chargés de le mettre en œuvre.*

Pour pallier un décalage grandissant constaté par le Pôle Accueil Orientation de Toulouse, à savoir *une forte augmentation du nombre de jeunes de moins de 25 ans en grande précarité et rencontrant des problématiques d'insertion multiples ainsi qu'une difficulté de prise en charge globale et d'accompagnement social sur de la durée pour ces publics*, le R.A.J.a été créé à l'instigation de la DDASS, du C.C.A.S., de la Croix Rouge, et de la Mission Locale.

L'action a démarré sur la base d'un partenariat Mission Locale / Croix Rouge avec comme objectif, dans un premier temps, la prise en charge de vingt jeunes en file active, orientés par le P.A.O.

Deux mi-temps (un d'assistante sociale assuré par la Croix Rouge, un deuxième de conseiller technique en emploi et insertion professionnelle assuré par la Mission Locale) ont été créés.

Depuis la mi-97, les deux mi-temps, au vu du bilan 96, ont été transformés en temps plein, toujours partagés entre la Croix Rouge et la Mission Locale. La capacité est passée à 45 jeunes en file active.

Le R.A.J. est situé dans les locaux de la Mission Locale, située en bordure du canal du Midi, à deux cents mètres de la gare S.N.C.F.

Tout de suite à droite de l'entrée de la Mission Locale, séparée par une cloison vitrée, une petite salle avec quelques fauteuils et table basse permet d'attendre les rendez-vous proposés par les deux accueillants (aujourd'hui une assistante sociale et un psychologue de formation, à l'origine une assistante sociale et un éducateur), dans deux petits bureaux y attendant. *Nous préférierions pouvoir bénéficier d'un lieu plus convivial, où l'on puisse se retrouver autour d'une table ronde, plutôt que d'être dans une relation "de face à face de bureau". Les gens que nous recevons sont souvent fragilisés et ont besoin de se sentir plus à l'aise qu'ils ne le sont d'habitude dans leurs rencontres avec "l'administration".*

L'accueil se fait sur rendez-vous, mais les intervenants s'attachent à recevoir aussi les personnes se présentant sans en avoir pris au préalable. Si un premier entretien se fait toujours en présence des deux intervenants, le suivi des jeunes est réparti ensuite en fonction de l'analyse des situations et de la disponibilité de chacun des intervenants, afin de pouvoir établir la meilleure relation de confiance.

Le R.A.J. ne dispose pas de moyens supplémentaires, liés à sa situation dans la Mission Locale, qui lui permettraient des accès aux droits plus rapides. Il est donc soumis à un environnement, et doit composer avec les règles de fonctionnement de celui-ci. *La seule chose qu'on puisse offrir finalement, c'est du temps à consacrer aux personnes. C'est ce temps assuré tant dans l'écoute que dans la durée du suivi sans limites, qui permet la qualité du travail allant au-delà du cadre horaire "réglementaire".* Il n'est pas rare que les grilles de la Mission Locale se ferment, alors que des jeunes sont encore accueillis au R.A.J.

Il est important de prendre le temps d'accompagner qui à la S.P.A. parce que son chien est mort, qui à l'hôpital parce qu'il ne se sent pas bien, et de l'attendre pour le ramener chez lui. Il est important parfois de se déplacer chez les personnes au lieu de les faire venir. Ces déplacements ne sont pas effectués pour combler une

“incapacité” de leur part, mais bien pour les aider dans la complexité de certaines démarches, et par rapport aux efforts en général que l'on demande à des personnes dans cette situation.

D'une journée de réflexion proposée par la Croix Rouge et la Mission Locale en juin 1998, sur le thème de l'errance, où étaient conviées des structures d'accueil sur Toulouse, il ressort entre autres choses : ... *De même la notion de temps limité dans ce type de prise en charge est incompatible avec tout ce que nous avons dit précédemment. Un mois, deux mois, six mois... n'ont aucune valeur quand il s'agit de sortir un jeune de l'errance et de lui apprendre à se construire des repères et des liens sociaux. C'est un véritable choix : le temps mesuré ne permet pas d'atteindre les objectifs définis. Le rendement ne peut pas être un critère retenu pour la prise en charge.*

La construction du R.A.J. comme du réseau se fait “en marchant”, mais le bouche à oreilles de plus en plus important le fait repérer comme un lieu ressource par les jeunes et par les partenaires. L'action, expérimentale au départ, montre bien par l'accroissement grandissant des demandes au R.A.J. que le besoin n'a pas été créé. Le service se révèle une nécessité dans la mise en réseau des divers intervenants du champ social, et un observatoire indispensable pour faire remonter les désirs et les besoins de ce public.

CENTRE COROT-ENTRAIDE D'AUTEUIL

4 rue Corot- 75 016 Paris

Le centre Corot/Entraide d'Auteuil, ouvert depuis une vingtaine d'années, se situe dans le quartier d'Auteuil, dans le XVIème arrondissement de Paris.

Il consacre son action au soutien des jeunes de 18 à 25 ans, garçons et filles, à la rue dans Paris, sans ressources, sans environnement familial et social, qui, mêmes vulnérables et dépourvus d'aide institutionnelle, peuvent encore se construire un avenir pour peu qu'on les accompagne.

L'association est financée à hauteur d'environ 50% par des fonds privés, 50% étant pris en charge par la DDASS, le Conseil Général, la CAF, le FAS et d'autres administrations.

Le centre situé juste derrière l'église d'Auteuil est ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 14 heures 30 à 19 heures pour l'accueil jeunes hommes, et les lundi et jeudi matin de 9 heures à 12 heures 30 pour l'accueil des jeunes filles.

L'accueil est fait par deux animateurs effectuant leur service civil, à un petit sas d'entrée donnant sur la rue. Puis on entre dans une salle aménagée en salon d'attente avec table ronde et chaises, boissons chaudes, quelques livres et revues dont le journal "le Corollaire", réalisé en collaboration avec les jeunes. Dans cette salle se trouve toujours une bénévole chargée d'entendre les premières demandes et de proposer un rendez-vous immédiat avec un des accueillants.

De cette pièce, on peut aller soit vers la grande salle d'entretiens, elle-même cloisonnée par des parois amovibles pour faciliter les échanges sereins assis autour d'une table, soit descendre par un escalier vers la cuisine / salle à manger où l'on peut se restaurer à toute heure de l'accueil, vers le vestiaire, vers les réserves de colis alimentaires ou bien encore vers le bureau dans lequel des bénévoles s'occupent de donner entre autres des bons d'hébergement ou de repas.

La première pièce d'accueil distribue également un bureau où se trouvent les personnes travaillant à l'accueil téléphonique, le poste de travail de l'éducatrice et de la responsable permanente de la maison, et où se "croisent" toutes les personnes intervenantes, bénévoles ou salariées.

Ce qui compte le plus dans le premier accueil, c'est le souci de placer les personnes dans un climat de confiance, de chaleur, en commençant par leur offrir quelque chose avant de leur demander ce qu'ils ont dans la tête.

Conscient du danger que représente la vie dans la rue et fidèle à ses choix d'origine, le centre Corot se propose dans la mesure du possible, de ne pas laisser un jeune à la rue sans lui venir en aide. Tout jeune qui frappe à la porte du centre, spontanément ou à l'instigation d'un organisme, est reçu et il est pourvu à ses besoins vitaux les plus urgents : nourriture, hébergement, hygiène... .

Dès son admission, le jeune est accepté tel qu'il est, avec son "look", sa façon d'être, de se présenter, de s'exprimer. La seule réserve est que son comportement soit exempt de violences. Après un premier entretien, et après concertation, le jeune se voit le plus souvent offrir un hébergement de quelques nuits pour qu'il puisse récupérer. Notre objectif est de le voir revenir pour un deuxième entretien, rassuré, reposé, sachant que nous allons lui demander d'effectuer des efforts, des démarches pour l'aider à s'en sortir et envisager avec lui une solution à plus long terme. Lorsqu'un jeune est porteur de handicaps trop lourds que nous nous sentons incapables de prendre en charge, une piste, une adresse lui sont données : le jeune ne quitte jamais le centre Corot sans un signe d'attention.

Chaque jeune reçu par le centre est pris en charge par un accueillant qui va l'accompagner tout au long de son passage.

Durant la première période dite d'observation, où les besoins vitaux sont assurés, l'accueillant fixe à chaque rencontre des objectifs intermédiaires à réaliser (démarches, papiers à mettre en règle...) et tente de faire qu'un projet, si minime soit-il, s'élabore avec le jeune durant ce temps (orientation vers le travail, réadaptation sociale, suivi médical...).

Cela permet soit d'engager un suivi dont l'objectif s'est précisé durant l'observation, soit de mettre fin au soutien en orientant les jeunes si possible vers des structures plus aptes à les soutenir ou bien en les renvoyant à leurs responsabilités propres. La décision prend en compte trois axes d'évaluation :

1- Le centre Corot a-t-il les moyens de répondre à la demande des jeunes, de les aider à sortir de la spirale d'échec dans laquelle ils sont enfoncés et de les mettre sur la voie de l'insertion ?

2- Le jeune fait-il preuve d'une motivation en quelque manière que ce soit ? Fait-il ses démarches ? S'implique-t-il dans un projet, si modeste soit-il ?

3- Une relation vraie a-t-elle pu s'établir de part et d'autre ? Le jeune accepte-t-il que soit abordé le problème de fond qui le touche ?

L'arrêt du suivi, en dehors de cas graves de "rupture de contrat", se prépare avec les jeunes et ne signifie jamais un abandon. Le suivi lui-même en fonction des projets peut durer plusieurs mois.

Même si chaque accueillant est responsable du suivi d'un jeune, la concertation reste un principe incontournable et un état d'esprit permanent.

Dans la grande salle d'entretiens est installée une table dite "table de concertation" où au quotidien avant toute décision d'orientation se réunissent l'accueillant responsable, un autre accueillant disponible, un référent dont l'expérience, la connaissance de l'association, la connaissance du partenariat social, garantissent la conformité au projet pédagogique, et éventuellement, d'autres bénévoles en formation d'accueillants.

Par ailleurs, une fois par semaine, les accueillants, les référents, les membres de l'équipe orientation/emploi se réunissent pour faire le point sur chaque jeune accueilli.

L'intérêt d'un accueil par des bénévoles qui pourraient, de par leur position sociale, s'enfermer dans un cocon confortable, réside dans un climat d'accueil, de convivialité de regards sur l'autre, complémentaire de ce qu'offrent les structures de professionnels. *Nous n'avons ni la prétention, ni la vocation à devenir des spécialistes ou des professionnels du travail social. Seule professionnelle, une éducatrice spécialisée embauchée à plein temps est notre référente sociale pour un langage commun avec les partenaires sociaux que nous rencontrons.*

C'est en restant sur ce terrain complémentaire que le centre Corot est reconnu comme maillon à part entière de la chaîne du travail social sur Paris.

MAISON D'ACCUEIL TEMPORAIRE

1 boulevard Beausoleil- 24 100 Bergerac

La Maison d'Accueil Temporaire de Bergerac reçoit les personnes de 7 heures à 14 heures du lundi au vendredi et de 7 heures à 9 heures les samedi, dimanche et jours fériés. Elle les accueille également pour la soirée tous les jours de 19 heures 30 à 21 heures. Enfin elle offre tous les jours la possibilité de dormir la nuit entière.

La M.A.T. est gérée financièrement par le CCAS de Bergerac et pédagogiquement par l'association "l'Atelier". Une convention renouvelable par tacite reconduction chaque année lie les deux partenaires.

La maison est située dans une zone d'habitat pavillonnaire, à dix minutes à pied du centre ville. Elle est actuellement en cours de rénovation, de façon à permettre un meilleur accueil.

L'entrée se fait par une petite courette dans une salle servant tout à la fois de lieu de rencontre, de salle à manger et de salle de télé. Un canapé et quelques tables et chaises la meublent. A droite de cette pièce, un petit couloir distribue une toute petite cuisine permettant de réchauffer les repas livrés par la Ville et de faire la vaisselle, une douche, des WC, et au fond un bureau/lieu d'entretiens servant également de chambre de veille pour les permanences de nuit et de cabinet de soins.

Au fond à gauche de la première salle, une porte ouvre sur un escalier menant aux chambres des personnes hébergées (5 chambres de 3, dont 2 réservées aux femmes).

La rénovation porte sur la construction d'une aile au rez de chaussée permettant de séparer l'accueil général de la salle à manger.

Une éducatrice spécialisée dirige la maison, gère aussi par ailleurs les hébergements temporaires de "l'Atelier", et assure une présence les matins et quelques soirées. Une infirmière assure trois permanences par semaine, trois agents d'accueil se relaient pour la permanence de soirées et de nuit ; une personne en CES assure l'entretien des locaux.

Rien de médicalisé, rien de moralisé, rien d'institutionnalisé ne se joue dans l'accueil des personnes à la M.A.T.

Il s'agit seulement de faire en sorte qu'ils puissent exister dans le regard et la parole de l'autre.

Il n'y a pas d'enjeu d'insertion professionnelle et / ou sociale : c'est un lieu d'accueil qui fonctionne avec l'envie qu'ont les personnes accueillantes de le faire exister, parce qu'il est tout simplement "normal" de nourrir ou héberger des personnes dans le besoin, sans avoir à attendre en retour des "avancées éducatives".

L'accueil très généraliste fait que se côtoient dans ce lieu toutes sortes de personnes, sans domicile fixe, sortant de prison, d'hôpitaux psychiatriques ou généraux, en errance, clochardisées, en tous cas pour presque toutes, en mal de vivre.

C'est une richesse dans le sens où la M.A.T. est avant tout un lieu d'échanges, de paroles, permettant de ne pas rester enfermé dans son monde ; mais c'est aussi un écueil dans le sens où *la cohabitation n'est pas évidente du fait de la diversité des problématiques, de la non-stigmatisation des personnes accueillies, de la promiscuité, qui engendrent souvent angoisse et agressivité.*

La gestion de tels regroupements est toujours "sur le fil" car certaines personnes sont tellement écorchées par la vie qu'elles mènent ou qu'elles subissent, que même la volonté avérée et la compétence professionnelle des personnes qui les accueillent ne peut suffire à éviter les incidents de parcours.

Cela n'entame en rien l'idée que, toujours, la M.A.T. doit être un lieu - et il l'est quand même souvent - où les personnes peuvent se poser et se reposer.

Nous gérons l'ici et maintenant. Nous écoutons, nous informons, nous orientons vers des organismes compétents.

Notre éthique de l'accueil repose sur la parole de l'autre, sur la singularité de chacun, tout en tenant compte de la vie collective.

L'intérêt d'une structure comme la M.A.T., outre sa nécessité évidente, réside dans le petit nombre de personnes accueillies qui pourtant est parfois encore trop élevé par rapport à l'architecture actuelle des lieux.

C'est un lieu que les intervenants veulent sécurisant parce qu'il n'y a pas de prescriptions éducatives, mais une écoute attentive, parce que même si certains dépassent sciemment les limites du contrat asilaire, le lieu ne se ferme pas à eux et les gens ne sont pas "punis".

C'est un lieu où il est possible de dire sa colère, son mal être, dans un espace contenant.

Les services proposés par la M.A.T. ne peuvent être, si pertinents soient-ils, une solution vers l'insertion ou la réinsertion de ces personnes.

Trop de complexité et de lenteur des procédures administratives, trop de difficultés à travailler avec les organismes de santé relais, en regard d'un public que les institutions classiques ne savent pas ou ne veulent pas appréhender, trop d'états dégradés (polytoxicomanies, SDF vieillissants, troubles psychiatriques, incapacité à se prendre en charge) font que ce lieu d'accueil reste un lieu d'histoires de vies, un lieu de passage où l'insupportable peut devenir supportable.

Les personnes qui y travaillent l'entendent bien ainsi et ne cherchent pas à faire changer les gens.

Ils leur offrent de vivre leur réalité le moins mal possible, en leur reconnaissant le droit d'être tels qu'ils sont.

Mais pour autant, c'est sans doute à partir de cette conception d'accueil que du mieux-être est ressenti, et que certaines personnes peuvent du coup aborder de manière moins réactive leur place dans la société.

ESPACE/ACCUEIL-BAR SANS ALCOOL

15 Rue Neuve d'Argenson- 24 100 Bergerac

L'association "l'Atelier" s'est construite il y a une vingtaine d'années autour d'un quartier de Bergerac, sur un statut de club de prévention.

Le Conseil Général la finance dans le cadre de l'ASE.

En raison des besoins, l'agrément s'est étendu à l'ensemble de la ville, et couvre maintenant plusieurs quartiers, dont le centre ville.

Dans l'article II des statuts de l'association, il est écrit : ... *promouvoir les actions nécessaires à la prise en considération des besoins des jeunes et des adultes, pouvant de par leurs difficultés matérielles et morales être entraînés vers une marginalisation excessive, l'exclusion du monde du travail et la délinquance. ... L'association pourra également engager des actions d'hébergement...*

Pour atteindre ces objectifs, "l'Atelier" a ouvert entre autres un espace d'accueil / bar sans alcool au centre ville tout près du pont reliant les deux parties de la ville.

De par sa position géographique, ce lieu contribue à la dynamique d'échanges et de mouvement entre les quartiers et le centre ville.

L'entrée se fait tous les jours de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 18 heures (sauf les dimanche et jours fériés) dans une salle aménagée en "café", avec tables et chaises de bistrot, comptoir, baby-foot, mais aussi une étagère de jouets pour enfants et une bibliothèque. Toute la façade est bien sûr entièrement vitrée.

Au fond de la salle s'ouvre un couloir débouchant à gauche sur des toilettes puis sur une grande salle de réunion pour les intervenants et à droite sur une petite salle d'entretiens, munie du téléphone et séparée de la salle "café" par une baie vitrée.

Tout au fond du couloir se trouve le bureau où sont traités les hébergements d'urgence par la directrice de la M.A.T. (cf. fiche précédente)

Le siège social de l'association et ses bureaux administratifs sont situés au-dessus du "café" mais ne communiquent pas par l'intérieur.

La Dordogne n'est pas repérée comme un département sensible, permettant donc de se situer dans le cadre de la circulaire de juin 1996 concernant les lieux d'accueil pour 10/25 ans, et surtout d'accéder aux financements qu'elle prévoit. Pour autant, il a quand même été décidé par l'association de coller à cette circulaire en accueillant *tout type de personnes, avec ou sans symptômes, ... adolescents, S.D.F., chômeurs ou RMIstes, sujets psychotiques plus ou moins stabilisés, familles en difficulté, personnes à la recherche de logements, de stages, d'adresses postales, d'aide éducative ou psychologique.*

La DDASS et le Conseil Général savent très bien que ce lieu n'existe pas que pour un fonctionnement ASE. Il s'est établi un statu quo avec la DDASS qui pallie le trou réglementaire obstacle au financement sur des crédits accueil / écoute et permet de répondre quand même aux besoins.

La diversification de la population accueillie permet d'éviter une spécification, une ségrégation, et d'orienter plus vers l'accueil d'un sujet dans la particularité de sa demande et non d'une catégorie symptomatique.

La discrétion et la disponibilité des accueillants sont un atout à conserver et à développer pour que ce lieu garde sa visée de point de rencontre, de paroles et d'échanges dans la Cité.

Le principe de l'accueil repose sur une présence systématique d'au moins un éducateur, et d'une personne derrière le bar pour servir des boissons.

Tous les éducateurs de "l'Atelier" y assurent des permanences par demi-journées. Celui du centre ville, outre son travail de rue, y est principalement le mercredi et le samedi.

Nous avons un fond théorique pour traiter l'accueil autour d'une dominante psychanalytique : qu'est ce que ça veut dire accueillir le sujet, accueillir l'individu dans sa singularité ; comment peut-on faire émerger la demande, le désir ; ne pas répondre tout de suite.... Ce fond théorique permet aux éducateurs d'asseoir leurs

techniques, leurs pratiques, autour du respect d'un sujet qui vient les voir, en difficulté ou pas. Nous n'essayons pas de répondre tout de suite comme au guichet, à une demande qui sera formulée ; notre expérience nous a montré qu'à partir des demandes qui peuvent être faites ici, une très grosse part sont des demandes "écrans", destinées à entrer dans ce qui est supposée être une relation avec un éducateur. Quand nous y répondons directement, très très rapidement ça ne fonctionne plus, tout simplement parce que la demande non formulée explicitement est autre. En fait les personnes viennent plus là pour parler, et nous, nous faisons plus de l'écoute qui permet aux personnes de déployer leur mal-être, leurs difficultés en ne plongeant pas trop dans la représentation de l'éducateur "multi-cartes".

L'ensemble des intervenants (cinq éducateurs spécialisés, un psychanalyste, un directeur, deux agents d'accueil) se retrouve dans *une réunion "clinique"* tous les jeudi, *pour permettre à chacun d'élaborer un point de sa pratique, de formaliser sa démarche et son éthique professionnelle, de mettre en perspective les enjeux relationnels de l'accompagnement social ou éducatif.*

Ce même ensemble se retrouve également dans *une réunion mensuelle* permettant à chacun de *se référer à une orientation thématique, et de la mettre à l'épreuve de sa pratique professionnelle.*

CHRS. ASSOCIATION DES ŒUVRES FRANCAISES DE BIENFAISANCE DE L'ARMEE DU SALUT

15 en Nexirue- 57 000 Metz

L'Armée du Salut a ouvert son centre à Metz en 1924 pour y accueillir des hommes en difficulté ne disposant que de faibles revenus.

En 1974 un agrément CHRS pour 19 lits complétait l'accueil d'urgence.

A partir du constat que les besoins changeaient au niveau de la population accueillie, que le phénomène des jeunes en demande d'hébergement, en errance, devenait de plus en plus important, du fait de la non-adaptation des locaux et du fait qu'il n'était plus question de les prendre en compte simplement parmi le public accueilli, il a été décidé de se spécialiser sur une tranche d'âge 18/25 ans et d'en profiter pour rénover entièrement les conditions matérielles d'un autre âge, qui existaient.

En mai 1997, toujours au même endroit, en bordure d'un quartier piétonnier du centre ville, le nouveau CHRS / accueil d'urgence a ouvert ses portes pour accueillir 26 personnes en chambres à deux lits en hébergement d'urgence, et 19 personnes en chambres individuelles pour des projets à plus long terme.

L'entrée se fait dans un petit hall où se trouve le bureau vitré de la personne de permanence de nuit, un point phone, des toilettes et des douches.

Une porte à gauche de ce hall permet d'accéder à l'hébergement, ainsi qu'à une salle équipée d'une télé où les personnes accueillies peuvent éventuellement prendre leur repas.

Après le hall, quelques marches mènent à une grande salle d'accueil / salle à manger / salle de télé, garnie de tables et de chaises ; le plafond est en verrière.

Au fond de cette grande salle, on trouve à gauche une pièce frigo/four/plonge, et à droite un petit couloir distribuant d'un côté le bureau du psychologue, de l'autre le bureau des éducateurs dont une des parois est une grande baie vitrée donnant sur la salle d'accueil.

Enfin, l'accès aux chambres de l'hébergement d'urgence se trouve dans la salle d'accueil au fond à gauche.

Chaque chambre est équipée de sanitaires et de douches.

En même temps que le lieu se spécialisait sur les 18/25 ans et se renovait, un travail de réflexion éducative s'est mis en place quant à l'organisation de la vie à l'intérieur de la maison et aux exigences vis à vis des résidents.

Même s'il est stipulé dans le "règlement intérieur" des horaires très précis de réveil, de repas, de coucher, qu'il est précisé que les chambres sont fermées de 9 heures à 17 heures, que le matin les résidents sont "invités" à effectuer leurs démarches d'insertion, l'équipe éducative cherche plus à s'adapter à la réalité des jeunes, qu'à simplement faire appliquer les consignes. *Les parcours chaotiques de la plupart des jeunes accueillis, où eux-mêmes ont été fortement secoués, les incitent à leur tour à secouer les institutions. Si nous ne sommes pas prêts à ce que le cadre soit un minimum secoué, nous repousserons le problème plus loin par une prise en charge trop courte, et nous n'offrirons pas aux jeunes la possibilité de se poser un peu, d'avoir du retour sur leurs propres situations, pour essayer d'envisager autrement leur parcours personnel.*

Il ne s'agit pas non plus de laisser le cadre se faire trop mettre à mal. Les éducateurs savent très clairement quand les jeunes arrivent, que beaucoup ont des problèmes qui sont déjà hors-cadre. Ils ne sont pas dupes et ne veulent pas faire comme si ça n'existait pas.

On sait très bien par exemple que dans des cas de prises importantes de toxiques, non contrôlées, qu'on ne peut pourtant pas laisser s'installer dans une prise en charge à l'intérieur de l'établissement, les jeunes ne vont pas pouvoir arrêter du jour au lendemain. C'est donc tout un espace de temps qu'il va falloir sans cesse organiser, réaménager entre les jeunes et nous, pour remédier ensemble au problème.

Tout ce travail explicite sur la loi aboutit à ce que ce "hors cadre" ne soit pas considéré par les jeunes comme une victoire sur la loi mais comme une possibilité offerte par elle.

Toujours dans la mesure des places disponibles, c'est l'urgence qui va être le seul véritable critère d'admission pour tout jeune ne sachant pas où dormir. L'accueil se fait 24 heures sur 24.

L'accueil d'urgence permet d'apaiser immédiatement une souffrance importante. Il est considéré par l'équipe comme un outil essentiel pour pouvoir rebondir sur du projet et de l'insertion.

Pour autant, pour accueillir en urgence et pouvoir faire un minimum de travail, c'est à dire effectuer une orientation possible, intéressante et durable, il faut absolument que les gens puissent se poser quelques part au moins 15 jours, 3 semaines.

Si ce temps n'est pas offert, il y a de fortes chances pour qu'ils aillent répéter ailleurs, un même parcours, un même processus.

Si on n'avait pas l'accueil d'urgence en parallèle du C.H.R.S., on aurait sans doute réservé des places C.H.R.S. à de l'accueil d'urgence.

Quatre éducateurs, une ancienne bénévole, aujourd'hui animatrice en contrat CES, un psychologue seul salarié issu de l'Armée du Salut en dehors du Major directeur, se partagent au quotidien l'accueil des jeunes et font le point sur les différents résidents dans une réunion de synthèse hebdomadaire.

PREVENTION SPECIALISEE CENTRE VILLE

**Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Drôme.
Espace du Parc, rue Mozart- 26 000 Valence**

L'association de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Drôme existe depuis 1948. A partir de 1973, elle développe un service de prévention spécialisée et met en place les premières équipes sur le département.

Implantée depuis son origine sur les quartiers d'habitat social, la prévention spécialisée a été amenée ces dernières années à diversifier ses modes d'intervention. ... Tout en maintenant une présence "au pied des immeubles" dans les cités H.L.M., les éducateurs ont progressivement investi d'autres espaces de socialisation pour les jeunes : établissements, rues et bars du centre ville et de la gare, fêtes, festivals, concerts. Cette diversification des lieux d'intervention a permis d'établir des contacts avec de nouveaux publics : jeunes en errance, jeunes en rupture totale avec leur milieu d'origine, jeunes issus des petites communes de la Drôme ou de l'Ardèche.

Par ailleurs, le site de Valence sur un axe nord / sud, "porte du midi", constitue une étape importante dans la migration des jeunes en errance.

Depuis 1989 la prévention spécialisée intervient dans le centre ville qui présente la particularité d'être à la fois :

- Un espace public où se croisent et se rencontrent différents types de populations pour des raisons très diverses, activités professionnelles, loisirs, consommation, habitat.
- Un espace où différentes catégories de jeunes en difficulté viennent en dehors du regard de la famille, du voisinage, du quartier, se livrer à certaines conduites déviantes ou à risques, dans un anonymat quasi-garanti.
- Un lieu d'errance ou de résidence précaire pour des jeunes sans attaches, c'est à dire en dehors de toute appartenance à une vie de quartier et en l'absence de tout cadre familial.

La convention qui lie la ville de Valence, le Conseil Général et la Sauvegarde, retravaillée pour 1998, insiste entre autres sur une priorité au public 14/20 ans, ainsi que sur la nécessité d'articuler une équipe globale sur l'ensemble de la commune. Cela permet un ancrage important sur les quartiers prioritaires, et des interventions moins soutenues sur d'autres sites en fonction des événements, de l'évolution de certains phénomènes sociaux, des projets et des actions à développer.

Pour autant, il est également affirmé la nécessité de maintenir un système de référents par quartier.

En 1998, l'équipe se compose de 9 éducateurs, d'un responsable à trois quart temps chargé de la coordination, et d'une psychologue à quart temps.

Le centre ville est couvert par deux temps plein d'éducateurs.

Aujourd'hui la prévention est très mobilisée sur le public des quartiers d'habitat social, et sa disponibilité à l'égard de ceux évoluant en centre ville est très largement en retrait par rapport aux besoins évalués par les différents partenaires (foyers de jeunes travailleurs, associations caritatives, établissements scolaires).

Par ailleurs ces publics, dans leur grande majorité, ne sont plus du ressort de l'Aide Sociale à l'Enfance par rapport aux objectifs du département désignant comme priorité pour la prévention spécialisée les 6/16 ans (même si sur Valence, pour répondre aux attentes de la municipalité, la fourchette d'âge a été déplacée sur les 12/20 ans). Le public pris en charge sur la ville se situe largement au-delà de cette fourchette.

D'autre part le contrat de ville dans lequel s'inscrit l'action de la prévention spécialisée, a en toute logique comme priorité les quartiers d'habitat social ..., ce qui se traduit par une diminution de moitié du temps d'intervention sur le centre.

La question se pose donc, pour rétablir le niveau d'intervention, et surtout inscrire cette action dans un cadre de référence en cohérence avec les logiques propres à chacun des prescripteurs, de savoir de quelle autorité administrative relève une action qui s'effectue sur un territoire et auprès de publics ne relevant ni de la politique de la Ville, ni de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Comment, entre les différents niveaux de pouvoirs publics que sont l'Etat, le Conseil Général et la Municipalité peut s'établir une répartition des compétences afin de permettre une clarification de la situation ?

Les éducateurs du centre ville n'ayant pas de "bureau" ou de "local d'accueil", ont développé un mode d'intervention et de relation différent de celui qu'on peut trouver dans les quartiers.

Il s'agit ici de rencontrer des individus beaucoup plus diversifiés tant dans leurs origines que dans leurs demandes.

On peut passer deux jours de suite dans un même lieu, on ne verra pas les mêmes personnes, alors que sur un quartier, il y a des modes de regroupements qui se répètent, une appropriation de l'espace assez stable.

Petit à petit au fil des années, de manière informelle, s'est instituée une pratique de rencontre quotidienne de tous les travailleurs sociaux de la ville, quelle que soit leur structure d'appartenance, dans un des cafés du centre ville.

Bien sûr, tout le monde n'est pas forcément là tous les midi. Mais chacun sait que s'il a besoin de rencontrer quelqu'un, il peut le trouver là ou bien trouver une personne qui le renseignera.

Autour de leur travail, les éducateurs ont tissés un réseau de personnes qui du coup utilisent au mieux les différents dispositifs existants sur la ville.

Ce fonctionnement entretenu aussi bien par les jeunes que par les travailleurs sociaux, permet bien souvent de dépasser les difficultés liées à l'incohérence de certains circuits administratifs, comme à la lourdeur de certains fonctionnements institutionnels.

Ainsi les relations établies sont beaucoup moins empruntées de ce rapport de force que l'on retrouve sur les quartiers où les jeunes débarquent avec leurs revendications. Les relations sont plus individuelles et le groupe n'est pas là pour gêner le travail de fond avec les personnes.

Dans ce travail éducatif, nous sommes avant tout un repère. Ce que cette population nous apprend, c'est aussi à partager vraiment le moment, à être là, totalement disponible à l'autre.

PERMANENCE D'ACCUEIL JEUNES

40 rue de Malte- 75 011 PARIS

L'origine de la Permanence d'Accueil Jeunes de la rue de Malte remonte aux constats du Service Insertion Jeunes de l'A.N.R.S. pointant un nombre important de jeunes dans l'incapacité de tenir les heures et les jours de rendez-vous proposés.

Notre mission associative étant d'être au contact avec les plus démunis et de ne pas léser de fait ceux qui n'arrivaient pas à se mettre en relation avec les services sociaux, nous avons décidé de trouver un dispositif suffisamment ouvert pour accueillir ces jeunes en errance.

Il s'agissait en fait de pouvoir déconnecter l'accueil fait au Service Insertion Jeunes quant aux personnes en danger de prostitution - pierre angulaire de la création du Service – d'un accueil non étiqueté.

Début janvier 1996, le lieu est ouvert avec une fonction d'accueil mais aussi d'orientation, interface entre la rue et les dispositifs d'insertion, principalement ceux proposés par le Service Insertion Jeunes. Au bout d'un an, l'affluence des demandes a poussé la Permanence Accueil Jeunes à devenir un service assurant accueil et orientation à part entière, et à ne plus être seulement une première étape d'entrée au S.I.J.

Ouverte au début les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 14 à 21 heures, puis maintenant du lundi au vendredi de 13 heures à 19 heures pour s'adapter à la réalité des fréquentations, la P.A.J. reçoit sans conditions préalables toutes les personnes âgées de 18 à 25 ans en situation d'errance (jeunes sans revenu, sans activité, sans logement, sans travail, en dérives psychologiques et sociales).

Il s'agit de proposer un accueil de qualité, ayant pour objectif d'établir un contact avec des jeunes qui ne sont pas encore prêts à entrer dans un processus d'insertion structuré. Il s'agit également de prévenir les risques d'exclusion, en faisant de cet endroit un lieu de dialogues et d'échanges, en vue de renouer des liens avec le monde des adultes.

Il s'agit toujours de considérer le parcours de ces jeunes, aussi chaotique soit-il, comme celui d'une personne en construction à laquelle une action éducative permet de sortir d'une situation insupportable.

Il est nécessaire que notre intervention sociale se situe dans une médiation par rapport aux dispositifs d'insertion relatifs à l'emploi, la formation et au logement.

En convention avec le Conseil Général de Paris, la P.A.J., par l'intermédiaire de l'A.N.R.S., est adhérente à une association regroupant des "points accueil jeunes" de France, et à ce titre se formant et s'informant dans des regroupements annuels.

Deux éducateurs spécialisés, une secrétaire et un psychologue à mi-temps font fonctionner ce lieu d'écoute et d'accueil dont la nécessité n'est plus à prouver, mais qui n'a pourtant pas de financement propre et n'existe que grâce à un redéploiement financier interne qui pourrait à terme mettre en péril la qualité du travail.

La P.A.J. est située dans une petite rue du XIème arrondissement de Paris, à proximité de la place de la République, un des quartiers centraux de Paris.

L'entrée se fait par une porte cochère d'immeuble, puis par une porte donnant sur la voûte d'entrée : une grande salle avec, sur la droite, une banque d'accueil derrière laquelle se trouve le plus souvent la secrétaire, et deux tables entourées de chaises. A gauche de cette salle s'ouvre un couloir distribuant un petit bureau de rendez-vous, puis le bureau des éducateurs.

Le couloir distribue de l'autre côté une douche, des toilettes, et une salle comprenant lave-linge et sèche-linge, et où du café et du thé sont tenus au chaud pour être proposés et servis aux gens, dans la salle d'accueil.

En général, pendant qu'un éducateur reçoit un des jeunes, l'autre assure une présence à l'accueil.

Afin d'assurer notre fonction d'accueil, l'utilisation du lieu est garantie par les travailleurs sociaux. Un quasi-protocole d'utilisation s'est imposé, concernant notamment le café qui est offert et non distribué, le téléphone qui garde une utilisation rationnelle et non ludique, le planning de la machine à laver qui permet une utilisation équitable.

Ces quelques repères indiquent bien le positionnement de l'accueil, qui doit être un lieu pour les jeunes et non pas le lieu des jeunes, où rapidement les règles de la rue, la loi du plus fort, ne permettraient plus à un espace de socialisation de remplir sa fonction.

L'existence et le fonctionnement de cette structures réside sur du paradoxe : faire de l'accueil et de l'orientation sans faire de suivi, faire un accueil sans conditions et avoir à réguler le groupe...

Cela fait jouer à la Permanence d'accueil plusieurs fonctions : asilaire, familiale, communautaire, occupationnelle, régulation sociale.

Cela arrange sans doute beaucoup d'institutions partenaires ou prescriptrices, parce que ça permet de maintenir un couvercle sous pression.

ANALYSES THEMATIQUES

STRUCTURES INSTITUTIONNELLES. MONTAGES FINANCIERS. TUTELLES

Précarités, incertitudes, jonglages, tolérances, accompagnements.

Des actions conventionnées au titre de la Prévention Spécialisée s'adressent parfois explicitement, parfois dans un faux secret institutionnel, à des jeunes âgés de plus de dix huit ans et qui ne vivent pas en permanence dans le périmètre géographique et professionnel convenu pour ces actions. Certains départements l'acceptent et le soutiennent, d'autres y sont réticents.

Des actions sont engagées en travail de rue et en centres villes avec ces jeunes. Certains départements y sont favorables, d'autres interviennent et privilégient alors un maintien du déploiement des actions de prévention dans les quartiers d'habitat social.

D'évidence et pour tous les intervenants de la Prévention Spécialisée rencontrée, l'intégration dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance départementale ne permet pas dans tous les cas de développer des actions en direction des publics les plus marginalisés et sans contacts avec les institutions, comme le conçoit pourtant le cadre théorique de ces actions.

Deux raisons à cela : les limites réglementaires de l'intervention de l'ASE à la majorité civile à l'exception des contrats "jeunes majeurs", limites très souvent transférées sur les actions de Prévention Spécialisée, ainsi que la priorité donnée par des Conseils Généraux à des interventions sensées contribuer à maintenir ou à garantir la paix sociale dans les quartiers en difficulté.

Cependant, certains des intervenants de ces structures estiment difficile, voire impossible, de travailler avec les jeunes en errance, l'incertitude pesant sur la durée de leur présence dans un lieu ne rendant pas possible l'engagement d'une relation nécessairement construite dans la durée. Cette opinion n'est pas partagée par d'autres intervenants qui acceptent et choisissent de travailler avec

des jeunes en rupture sociale dans la durée incertaine de leur présence dans un lieu, en estimant alors que leur intervention s'inscrit dans ce cas dans un continuum, certes morcelé, mais partagé avec d'autres intervenants avec lesquels il faut alors chercher une cohérence des attitudes et des positions.

Des institutions conventionnées en tant que CHRS avec des DDASS mettent en place des lieux d'accueil de jour financés sur ces crédits, avec l'accord de leurs tutelles.

Une association gérant un point d'accueil de jour se voit proposer par la DDASS un conventionnement en tant que CHRS pour trouver ainsi les moyens de sa stabilité financière.

Une action d'accueil de jour aurait pu être financée au titre de la circulaire de juin 1996 " Points d'accueil pour les 10-25 ans ", mais elle n'est pas située dans un département prioritaire. Elle fait pourtant salle comble, est utilisée par des jeunes qui viennent de bien au delà de la ville où elle est ouverte, et est la seule de son département.

Dans un département, des postes d'intervenants de rue sont financés par le Fonds d'Aide aux Jeunes (information recueillie à l'occasion d'autres travaux).

La précarité et l'instabilité des financements publics en phase expérimentale d'action est une constante dans les situations rencontrées, et de celles connues au delà du cadre des institutions étudiées durant cette recherche.

La complexité et l'inadaptation des exigences de conformité aux cadres fixés pour bénéficier de financements au titre de la délégation d'actions publiques amènent en permanence le détournement, explicite ou discret, de ces mêmes cadres.

La plupart des actions étudiées font l'objet de montages financiers complexes, complémentaires, incertains, qui plus est dégressifs pour certains programmes. Ceci rend nécessaire d'avoir au sein des associations gestionnaires des compétences en matière de montage et de suivi des dossiers qui éliminent très rapidement des actions portées par la seule bonne volonté. Quelques associations très investies dans des actions différant des habitudes et des pratiques professionnelles classiques estiment à un plein temps de travail le temps consacré à la préparation, au montage et au suivi des dossiers.

Cette précarité permanente ne touche cependant pas les intervenants en tant que salariés. Sans évoquer la situation des fonctionnaires de l'Etat et de la fonction publique territoriale, tous sont sous contrat de travail à plein temps et à durée indéterminée. Mais elle les touche en tant qu'intervenants, en installant en permanence une incertitude sur ce que sera à court et à moyen terme la stabilité et la pérennité de l'action dans laquelle ils sont investis. D'évidence, cette incertitude ne facilite pas l'installation de rapports éducatifs prenant en compte une projection dans l'avenir.

En fait, les "grosses" institutions disent s'accommoder de cette situation de précarité, leur surface institutionnelle et financière leur permettant de procéder à des arbitrages internes à partir de financements publics spécifiques aléatoires, mais d'un flux et d'un volume globalement permanents. Le jonglage institutionnel et financier est ici la règle au profit des actions de terrain, souvent d'ailleurs avec l'accord tacite des financeurs. Les responsables de ces structures sont devenus des experts en montage de dossiers, certains disant d'ailleurs ne pas se plaindre outre mesure de cette précarité qui les amène régulièrement à interroger la pertinence des actions qu'ils ont engagées.

QUI SONT LES INTERVENANTS ?

Salariés et bénévoles, diplômés et non diplômés, la variété est la règle.

Parmi les salariés quasiment tous les diplômés de l'intervention sociale apparaissent, avec en particulier et en ordre décroissant les diplômés d'éducateur spécialisé, d'infirmier de secteur psychiatrique et d'assistant social. Ce recours inattendu aux compétences des infirmiers de secteur psychiatrique est argumentée par les responsables des structures en termes de capacités à décoder des comportements complexes ayant à voir avec la maladie mentale, et de capacités à entrer et à être en relation avec les personnes qui présentent ces comportements pour les accompagner et les soutenir.

Les structures construites et fonctionnant sur l'action bénévole n'ignorent pas pour autant les salariés diplômés, qu'elles emploient comme responsables, référents, coordonnateurs.

La mauvaise dichotomie classique qui oppose professionnels et bénévoles n'apparaît pas ici. Les bénévoles sont conscients de leur obligation de "professionnalisme", c'est à dire d'exigence et de rigueur dans les façons de faire. Peut-être plus encore que les professionnels salariés, ils sont attentifs à leurs besoins de mise en commun de leurs expériences pratiques et à leurs besoins de formation continue collective. Ils sont cependant conscients des limites de leurs interventions quand ils doivent prendre en compte l'extrême complexité de certaines situations. Mais ils restent persuadés de la richesse de la relation proposée qui repose sur leur statut personnel et sur leur position institutionnelle en relatif décalage avec les cadres classiques de l'intervention sociale.

Les bénévoles qui interviennent dans des structures à base bénévole ne situent pas leurs actions en concurrence qualitative avec les salariés des structures environnantes. Ils ne se situent pas non plus dans un schéma classique où les

bénévoles donneraient d'eux sans limites alors que les professionnels seraient plus dans l'installation d'une distance relationnelle. Ce schéma est cependant identifiable dans les rencontres de terrain, mais il ne correspond pas à cette coupure statutaire. Ces deux façons de faire sont en effet mises en œuvre aussi bien par des bénévoles que par des salariés professionnels.

Le statut salarial et la possession de diplômes professionnels n'apparaissent donc pas, d'évidence, comme étant des distinctions opératoires en ce qui concerne la qualité des relations établies et la qualité des actions d'accompagnement engagées.

Dans les échanges établis durant les visites de terrain et à l'occasion de rencontres professionnelles, les intervenants n'attachent pas d'importance ni d'intérêt à la façon dont ils ont acquis ou se sont forgés les compétences nécessaires à leurs interventions, pourtant éloignées des cadres conceptuels et pratiques classiques du travail social.

Il ne se sont pas plus posés, dans le passé, la question préalable de leurs compétences pour s'engager dans leurs actions, du moins pas de façon durable ni interdictive. Cette question leur paraît étonnante, et sans grand intérêt. Pour eux leurs compétences sont venues peu à peu de leurs pratiques, les contraintes de l'action les ayant logiquement et pragmatiquement amenés à inventer des façons de faire. Ils estiment d'ailleurs que la meilleure des façons de transmettre ces façons de faire, qu'ils n'appellent pas compétences, se situe dans le parrainage de terrain. Ils estiment cependant indispensable la modification des contenus des formations des professionnels pour que soient prises en compte les réalités pratiques et humaines qu'ils connaissent. Plusieurs d'entre eux choisissent d'y contribuer en acceptant d'aller témoigner de leurs pratiques devant des étudiants en cours de formation.

IMPORTANCE DU RESEAU

L'errance est analysée par la majorité des structures comme étant plurielle, donc difficile à cadrer et à gérer dans des dispositifs spécialisés morcelant de fait la personne.

C'est la rencontre d'âges différents, de problématiques différentes (santé, logement, travail, alimentation, santé mentale...), d'histoires et d'expériences différentes qui, concentrés sur une seule et même personne, repoussent les limites des dispositifs sociaux actuels, très compartimentés.

Si tu peux prouver que tu travailles, tu peux accéder au logement ; pour pouvoir travailler, il faut être propre et en bonne santé ; pour être en bonne santé, il faut être hébergé correctement ; pour être hébergé, il faut de l'argent ; pour avoir de l'argent – et encore pas beaucoup -- il faut travailler ou avoir vingt-cinq ans...

Même si cette chaîne est caricaturale dans son exposé, beaucoup de ses éléments, qui font souvenir chez les jeunes en errance et les intervenants sociaux qui travaillent avec eux, sont souvent la source d'impossibilités d'agir efficacement.

D'un bureau à un autre le chemin peut être infranchissable pour la population en errance qui accumule fréquemment un ensemble de symptômes impressionnants.

Les dispositifs existants sont généralement perçus par les intervenants comme étant largement suffisants, mais souffrants d'une difficulté, voire d'une incapacité d'adaptation à la réalité des jeunes errants dans leur rigueur et leur complexité administrative.

Presque toutes les structures visitées se sont donc peu à peu constituées un fichier ressource non pas seulement en termes de repérage d'institutions et de structures d'accueil, mais aussi et souvent surtout en termes de personnes, de collègues à qui on peut parler et avec qui on va tenter de se comprendre en s'informant mutuellement des rôles officiels.

Que ce soit par le "forçage" dans l'organisation de réunions d'institutions ou par le biais de rencontres plus individualisées mais connues de tous les partenaires,

l'idée force tourne autour d'un réseau "interconnexion", plutôt qu'autour d'un réseau "aiguillage".

Il ne s'agit plus seulement d'orienter des personnes, mais bien de les accompagner dans des va et vient, aussi chaotiques soient-ils. Accompagner plutôt qu'adresser, mettre en relation plutôt que diriger vers, c'est l'utilisation efficace du carnet personnel d'adresses plutôt que la recherche de conventions inter institutions.

A l'insécurité professionnelle liée à la précarité financière des actions s'ajoute l'insécurité liée aux blocages générés par les découpages trop thématiques des dispositifs d'intervention et d'aide sociale. S'y ajoute également la lourdeur et la complexité des procédures. La sécurité issue de la maîtrise d'un réseau professionnel de proximité, fiable, interagissant, non dénué d'affectivité, vient alors contre balancer ces inquiétudes. De l'insécurité et de la sécurité comme vecteurs de fonctionnement des structures sociales d'accueil, cette phrase pourrait être le raccourci dramatisé permettant de comprendre les enjeux actuels ressentis par les praticiens du terrain social, qui les poussent à passer outre des fonctionnements qu'ils estiment par trop administratifs.

Insécurité représentée par des institutions / administrations forcément lourdes, sécurité représentée par les acteurs de terrain forcément plus opérationnels ; mais aussi sécurité représentée par un maillage de dispositifs pouvant couvrir tous les aspects des problématiques sociales, si l'insécurité liée à l'inquiétude des travailleurs sociaux de ne pas réussir à trouver la bonne solution pour les personnes accueillies ne prend pas le dessus.

C'est sans doute pourquoi le fonctionnement en réseau prend tant d'importance, parce qu'il est moyen concret pour les intervenants comme pour les institutions qui les laissent se développer, de pallier, de sécuriser, d'organiser, laissant le soin à d'autres moments, à d'autres personnes de ré-interroger la structuration des institutions et leurs rapports entre elles.

Chacun reconnaît ainsi le travail de l'autre et, au lieu d'amalgamer critique de la personne assumant la fonction et critique de la fonction comme cela se fait bien souvent, le but est plutôt de chercher à améliorer les choses par une construction constante de partenariat actif.

QUELS PRINCIPES ET PROJETS D'ACTION ?

Toutes les structures rencontrées mettent en œuvre des démarches d'accueil relativement tolérantes vis à vis des attitudes et des comportements des personnes. Ces démarches faisant appel au concept d'inconditionnalité, évidentes en travail de rue où les intervenants doivent prendre en compte les personnes telles qu'elles sont si elles souhaitent pouvoir entrer en relation avec elles, sont reprises comme principe de base dans les lieux d'accueil étudiés.

L'inconditionnel est cependant gradué selon les lieux : divers degrés dans l'état d'alcoolisation accepté, dans les tolérances comportementales, dans l'acceptation des chiens... Le "bas seuil d'exigence" n'exclut pas toujours l'existence d'un seuil, et n'est que rarement un très bas seuil faisant penser à l'inexistence de celui-ci. La hauteur du seuil est parfois liée à l'histoire des institutions et à la survivance d'un règlement intérieur d'un autre âge, d'ailleurs largement contredit par les pratiques des intervenants, parfois liée aux capacités personnelles d'acceptation des accueillants, parfois également liée à l'absence d'une réflexion de fond sur la hauteur précise à donner à la marche d'entrée au delà d'un consensus global portant sur le fait que celle-ci ne doit pas être un obstacle définitif à une première rencontre.

Toutes les structures rencontrées acceptent l'incertitude de la durée des relations établies, la plupart la regrettant cependant car elle leur paraît être un obstacle définitif à un travail de fond avec les personnes. Elles n'en font cependant pas un critère de refus de premier contact et d'accueil. Certaines cherchent à dépasser cette difficulté en cherchant à développer un travail au sein de réseaux professionnels et institutionnels nationaux, de façon à parvenir à ce que la cohérence des réponses apportées au hasard des déplacements des jeunes en errance se substitue à l'accompagnement personnalisé et unique construit dans la longue durée permise par la sédentarité. D'autres se satisfont du travail possible

et effectué dans l'ici et le maintenant, ne cherchant pas plus loin que leur action dont elles connaissent et acceptent les limites.

Toutes les structures rencontrées énoncent des projets très modestes vis à vis des personnes avec qui elles sont en relation. On ne relève pas de grands projets d'insertion, de grands projets d'accompagnements médicaux... Elles en sont très conscientes, et argumentent ceci en partant de la réalité des jeunes accueillis qui ne sont absolument pas prêts à se projeter dans l'avenir et qui risqueraient de rompre très vite la relation si celle-ci se situait dans ce cadre et ces perspectives. Les intervenants se situent simplement et explicitement dans des démarches de premier contact, d'offre de relation, gardant pour l'avenir un éventuel approfondissement de ce travail pour aller vers un accompagnement global des personnes.

Pour certains intervenants et certaines structures, la relation établie doit nécessairement évoluer vers une remobilisation et une transformation des personnes conduisant à une inscription ou une réinscription sociale, à une démarginalisation. Pour d'autres, il suffit de proposer la relation primaire, directe, sans droit d'ingérence dans la vie choisie par ces jeunes. Il s'agit alors de les aider à mettre en œuvre leurs choix de vie, aussi inhabituels soient-ils.

Un premier grand débat professionnel est repérable ici : aider à trouver sa place dans la société au plus près des normes et des critères de celle-ci, donc aider la personne à accepter une transformation individuelle avec à la clé un abandon de son statut de marginalité, ou l'aider à construire sa place telle qu'elle est souhaitée par la personne en adaptant pour cela le cadre et les règles sociales et professionnelles et en travaillant à un développement de la tolérance sociale. Bien entendu les attitudes professionnelles ne sont pas si simplement binaires, adoptant totalement l'un ou l'autre terme de cette alternative. Cependant des tendances sont clairement repérables au delà des discours tenus par chacun, ou sous-jacentes à ces discours.

D'autre part et s'agissant de structures et d'intervenants en contact permanent avec des personnes dont on peut penser que les histoires de vie ont au moins pour partie à voir avec le contexte économique et culturel de l'époque, il faut noter

l'absence générale de réflexions portant sur la responsabilité de ces déterminants globaux. Peu d'interrogations, peu de réflexions touchant au politique apparaissent dans les échanges. Comme si les intervenants se situaient uniquement en accompagnateurs et en réparateurs d'individus, en estimant que leur travail suffirait à régler les difficultés de ces jeunes et sans plus interroger les conditions sociales et économiques qui contribuent aux dynamiques d'exclusion. Sans attendre un discours et un engagement politique explicites, il est étonnant de noter l'absence de références aux travaux sociologiques du type de ceux de Pierre Bourdieu et de Robert Castel, pourtant proches des pratiques professionnelles. Cette position de réparateurs et d'accompagnateurs semble particulièrement difficile à tenir à long terme, qui plus est quand elle est tenue par des intervenants en contact permanent avec des personnes particulièrement en souffrance. Il est à craindre l'arrivée lente et forte d'un phénomène de *burn out* chez ces intervenants pionniers, la réalité se chargeant alors de leur montrer la relative inefficacité de leurs actions malgré la qualité des relations personnelles engagées, malgré leur conscience et leur investissement professionnel, et malgré leurs volontés d'inventions pratiques.

LES LIMITES DU “ COMME IL EST ” :

QUELS PROJETS DE TRAVAIL POUR APRES ?

Qui sont-ils ? On ne se pose plus forcément la question.

Ils sont, ils sont là, donc ils existent ; et il ne s'agit pas tant de les remettre dans un chemin social défini comme correct, ni même de les soigner pour qu'ils retrouvent ce chemin social, que de simplement leur permettre d'exister quelquefois en parallèle de nous, quelquefois avec nous, quelquefois contre nous. Nous sommes dans l'ambivalence.

Depuis le vieux rêve de la réussite sociale pour tous, de la prescription d'insertion sociale et professionnelle, jusqu'à l'opposé d'une réalité socio-économique refermant la parenthèse des glorieuses années 45-75, le balancement est perpétuel dans les pratiques quotidiennes. Dououreux souvent.

Même si les attendus officiels d'un accueil inconditionnel “à bas seuil” sont très largement respectés, il y a également attente d'un après qui permette de revenir à des conditions plus normales.

Ces balancements, ces hésitations, ces déterminations extérieures ne sont pas interrogés en termes politiques, et ne donnent pas non plus lieu à des débats de caractère éthique mettant en question les critères d'évaluation d'une stabilisation ou d'une insertion réussies. Chacun prend sur lui, en lui, la complexité qui le dépasse.

C'est là que viennent se greffer les notions de temps et de durée qui permettent de continuer à “jongler” avec l'ambivalence.

L'argument temps est utilisé par toutes les structures pour inscrire leur action dans la durée.

Si on veut faire du travail en profondeur, et on le veut, il faut s'installer dans une durée et surtout pas dans un temps limité par une prescription économique ou éducative. Cette obligation ressort de toutes les rencontres.

C'est la durée qui va permettre de stabiliser les personnes dans une errance moins mal vécue en marge d'une société. C'est aussi la durée qui va leur permettre de se stabiliser pour se sortir de cette même marginalité quand ils ne la supportent plus.

La durée, cela signifie que le rendement en nombre et la rapidité d'efficacité ne peuvent pas être retenus comme critères pour la prise en charge.

De la même manière que ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la terre, ce ne sont pas les personnes en errance qui doivent tourner autour de l'Éducateur, omnipotent, omniscient, ni autour des programmes d'intervention.

La durée doit donc permettre aux errants de faire leur chemin, et non permettre aux travailleurs sociaux de cheminer dans leur faire. Elle doit permettre aux errants d'utiliser le temps et non aux travailleurs sociaux de gérer le leur.

Et c'est difficile, car ceux-ci ne sont plus aussi sûrs de leur mandat. Ils savent qu'ils ne travaillent plus seulement, plus vraiment sur de la réinsertion professionnelle et sociale, mais n'ont pas trouvé le "produit de remplacement" qui va leur permettre de résoudre une autre ambivalence venant percuter la première, cette fois ci, de l'extérieur. *"On leur demande de changer leur mode de vie pour se rapprocher du nôtre ; souvent ils font l'effort de le faire ; et là on (sous-entendu la Société) ne leur donne pas les moyens de subsister dedans"*. Ce constat terrible est fait par plusieurs intervenants.

Alors, pour résoudre ce dernier piège, la solution individuelle trouvée par beaucoup est de laisser tomber ses défenses utilitaires pour apprendre *"à partager vraiment le moment, à être là, totalement disponible à l'autre dans l'interaction"* comme le dit un intervenant, professionnel et salarié. Au moins, donner de soi faute de mieux. Et revoici le dépassement de l'opposition entre gentils bénévoles et méchants professionnels. Car comment rester sur son quant à soi, comment ne pas partager, au moins dans le temps de l'interaction et quand c'est là la seule chose qui puisse être vraiment garantie ?

QUELLES RELATIONS D'ACCUEIL ?

Dans les structures visitées, il y a une volonté évidente de ne plus accueillir les personnes comme derrière un guichet, mais ...

... Du "vous" institutionnalisé pour marquer la distance, au contact physique de la main sur l'épaule pour marquer la parité, les structures sont loin d'être unanimes quant à la position que peuvent tenir les différents acteurs dans les lieux.

Toutes les structures ont conçu les "murs" de ces lieux d'accueil comme étant les limites marquant une fonction d'asile où chacun est garanti de voir son intégrité, tant physique que morale, respectée. Salles "communes" avec chaises et tables permettant l'échange, le travail à vue, salles "d'entretiens" permettant une intimité relative à des traitements plus en détail. Peu de lieux interdits hormis quelques placards fermés à clé pour les effets personnels des accueillants (possibilité offerte également aux accueillis sous forme de consignes), mais des prises de distance : ici des W.C. réservés aux accueillants... là des bureaux signifiant que de fait...

Tout se joue souvent, et c'est classique, non pas dans les évidences réglementaires ou architecturales, mais dans les sous entendus idéologiques des intervenants, pouvant d'ailleurs entrer quelquefois en contradiction entre eux ou avec "l'esprit maison".

En dehors du travail de rue qui par définition demande aux travailleurs sociaux d'aller vers l'autre, il semble se dessiner une attitude générale qui consiste à ne plus attendre que les personnes fassent une démarche vers les accueillants, mais bien au contraire que ce soient les accueillants qui aillent vers les personnes en errance. Les modes de présentation (*bonjour, je suis..., je m'appelle..., vous pouvez...*), systématiques de ceux-là vers ceux-ci sont éloquents à ce titre.

Les attitudes et les positions des accueillants dans les salles d'accueil ne sont pas neutres. Il n'y a presque jamais d'interpellation préalable sur le mode *du "qui êtes-vous et/ou que venez-vous chercher ici"* mais bien une déontologie qui consiste à

se déplacer vers ceux qui entrent pour les accueillir en se présentant comme personnes ressources.

Le repère est donné, le code aussi ; de là peut naître la libre adhésion chère aux fondateurs de la Prévention Spécialisée.

L'attitude tendant à faire que ces lieux d'accueil ne soient pas des lieux isolés de la Société, où l'on pourrait vivre sa déviance pourquoi pas en élisant un Conseil de maison et en co-gérant le budget de fonctionnement, mais bien des lieux ressources permettant à la Société de se reconnaître dans ses errants et de reconnaître ses errants, n'est sans doute pas majoritaire dans les pratiques professionnelles, y compris dans celles rencontrées. Mais elle concrétise une volonté de certains de ne plus être ceux servant à cacher la différence qui s'expose.

Beaucoup de ces structures s'affichent en "vitrine sur la rue", beaucoup des intervenants s'exposent avec les errants aux regards des populations, non pour paraître et démontrer, mais simplement pour être avec les personnes sans souci du "qu'en dira-t-on".

Pas de démagogie dans cet affichage, mais une forme de complicité dans le jeu de la relation de confiance, permettant d'éviter le piège d'une relation de "charité condescendante".

Pour la plupart des structures rencontrées il ne s'agit plus d'être dans une fusion normalisante où le cocon lieu d'accueil devient la référence sociale et culturelle, mais d'agir dans un lieu sécurisant et de travailler ensemble à faire construire ou reconstruire par les personnes elles-mêmes, leurs propres "chez eux".

C'est à ce prix de collaboration avec l'Errance et non de travail sur l'Errance que les mentalités de tous peuvent changer en considérant celle-ci comme faisant partie intégrante de notre social et non comme une déviance de celui-ci.

... ET LES MINEURS ?

Si l'on s'en tient à la doctrine publique, il n'y a pas en France de mineurs en errance.

Si l'on s'en tient à la doctrine publique ...

Parmi les structures rencontrées et à part celles centrées sur la grande marginalité ou la toxicomanie lourde, toutes ont à voir avec des mineurs.

Ce statut de minorité de certains usagers n'est jamais explicite, et n'est que rarement mis en avant par les jeunes concernés qui savent bien qu'ils seront alors renvoyés vers les institutions spécialisées chargées de leur protection. C'est d'ailleurs ce qui est clairement fait par nombre d'intervenants dès qu'ils connaissent l'âge de la personne accueillie. D'autres ont des pratiques plus complexes, liées à leurs statuts et à celui de leurs institutions. Ainsi, comment savoir qu'un jeune est mineur en travaillant avec lui dans le cadre de la Prévention Spécialisée qui impose le respect de l'anonymat de la personne ? Comment deviner que celui là l'est alors qu'il présente tous les signes physiques de l'adulte ? Comment faire la part entre le grand de dix sept ans et le petit de dix neuf quand les formes de travail privilégient l'accueil plutôt que l'interrogatoire administratif préalable ?

Et même quand la volonté est de ne pas s'engager dans une relation éducative aléatoire avec un mineur d'évidence en rupture et donc en danger, certaines situations font qu'il est parfois passé outre aux principes : *"... le suivi d'un mineur s'effectue presque toujours en relation avec les services de l'ASE et les familles..."*. Presque toujours... Et aussi *"nous ne répondons théoriquement pas à la demande des mineurs (surtout d'hébergement) sans l'aval et l'accord des autorités compétentes. Mais il peut nous arriver de préférer la solution d'hébergement pour une ou deux nuits plutôt que de les remettre à la rue dans un contexte plus hostile, faute d'autre solution"*. (Extraits d'un rapport d'activité et d'un projet de service).

En fait, et même sans évoquer les actions de Prévention Spécialisée, toutes les structures d'accueil de jour savent qu'elles sont fréquentées au moins occasionnellement par des mineurs en rupture. Quelques foyers d'accueil pour majeurs rencontrés à l'occasion d'autres travaux le sont également. Chercher à orienter ces jeunes vers les services qui leurs sont destinés en connaissant au préalable leur statut légal est certes un objectif honorable, qui plus est exigé par la loi. Encore faut-il que ces jeunes y restent après y avoir été admis. Mais ceci passe par une prise de connaissance de leurs papiers d'identité ou exige d'entrer en débat avec eux sur leur réalité, au risque de les faire immédiatement fuir. Les intervenants et les structures font donc régulièrement des entorses à la loi qui voudrait immédiatement alerte, signalement... Beaucoup d'entre eux évoquent des accords oraux globaux ou au coup par coup avec des magistrats pour pouvoir engager des accompagnements, pour héberger avant de signaler. L'un d'eux explique les contorsions réglementaires qu'un Procureur a dû mettre en œuvre pour parvenir à ce que son accord soit écrit. Beaucoup appellent de leurs vœux des assouplissements des textes protégeant les mineurs de façon à pouvoir engager ces accompagnements sans être en permanence à la limite des règles officielles explicites. Beaucoup souhaitent pouvoir sortir du faux secret de leurs pratiques.

Autres mineurs concernés par l'errance, les enfants des jeunes adultes engagés dans cette dynamique. Les bébés et les jeunes enfants commencent à apparaître en nombre non négligeable, rejoignant les quelques jeunes adolescents enfants de parents précurseurs. Ils fréquentent les structures d'accueil et en sont connus des intervenants puisque leurs parents les fréquentent.

Il est évident que les modes de vie de leurs parents ne sont pas toujours particulièrement adaptés à ce qui est totalement souhaitable pour des enfants. Tous les intervenants se posent donc la question de la protection de ces enfants. Ils sont partagés selon les situations, leur connaissance des parents et leurs propres représentations de leurs responsabilités professionnelles, entre des procédures de placement d'urgence, l'engagement de procédures de signalement et l'accompagnement direct de la famille. Ici encore, les critères de mise en œuvre d'un dispositif public spécialisé et territorialisé viennent en contradiction avec la globalité de la dynamique d'errance qui appelle une approche globale et

particulière des personnes. Ce type de questions liées à la protection de l'enfance est pourtant connu par les travailleurs sociaux intervenants auprès de toxicomanes sédentaires ou de nomades, mais il ne semble pas que le transfert de réflexions et de pratiques se fasse efficacement entre ces secteurs différents ayant cependant à voir avec des problèmes assez ressemblants.

METHODOLOGIE

LES ACTIONS DE TERRAIN

Dix-huit actions de terrain ont été sélectionnées comme base d'enquête, et choisies dans des secteurs d'intervention relativement différents. Ce choix répondait à une volonté de diversité des acteurs à rencontrer, liée à la connaissance préalable de la réalité des actions actuellement engagées en direction des jeunes en errance.

Ce panel n'est pas pour autant la représentation de l'ensemble des pratiques développées en travail de rue, dans les accueils de jour et les lieux d'hébergement. Mais il est l'illustration des actuelles recherches et innovations mises en œuvre dans ces trois facettes de l'intervention sociale.

Les critères de choix portaient sur la présence :

- d'actions privées associatives, conventionnées avec l'Etat ou avec un département, ou non conventionnées,
- d'actions publiques mises en œuvre par l'Etat et par des collectivités territoriales,
- d'accueils de jour et de lieux d'hébergement,
- de réseaux laïcs et de réseaux confessionnels,
- de structures à base bénévole et à base salariée,
- d'accueils généralistes et d'accueils spécialisés,
- d'une diversité géographique.

La sélection des actions de terrain a été effectuée par François Chobeaux à partir de plusieurs réseaux et conseils :

- les CEMEA, réseau national "Jeunes en errance".
- la FNARS, Aline Osman, chargée de mission logement.
- La DIIJ, Marie-Christine Freire, groupe santé-insertion des jeunes.
- Le Secours Catholique, Jean-François Canto, secteur errance-prison.
- La DAS, Olivier Chazy, base de données "Réponses à la grande marginalité et à l'errance des jeunes".

Sur les dix-huit actions identifiées seize ont été visitées, quinze ont donné lieu à des monographies.

La rencontre avec deux structures a été abandonnée après contacts préalables pour des problèmes de compatibilité de calendrier (La Chrysalide à Valence, l'action Gare du Nord de l'association ARC 75 à Paris).

Une des structures sélectionnées et visitée n'en était qu'à la phase de finalisation de son projet d'action au moment de l'enquête de terrain (Mission Locale de Marseille).

Toutes les actions présentées dans la recherche ont fait l'objet de rencontres de terrain : visite sur site, et entretiens avec les intervenants et les responsables.

Il était annoncé lors des contacts préalables aux visites que celles-ci devaient aboutir à la rédaction de monographies de présentation, leur mise en forme pouvant préserver l'anonymat des sites. Cette proposition était avancée pour prendre en compte d'éventuelles difficultés de relations entre des structures associatives conventionnées et leurs tutelles. Cette possibilité n'a été retenue par aucune d'entre elles.

Les projets de monographies ont été soumis aux responsables des structures pour avis et compléments éventuels, étant alors précisé que la forme finale de la rédaction serait choisie et assumée par les CEMEA. Les propositions de modifications reçues en retour ne portaient que sur des aspects formels, et la plupart ont été intégrées.

LES ANALYSES THEMATIQUES

Les thèmes transversaux ont été repérés à partir des rencontres de terrain. Ce repérage a pris également en compte l'état des débats professionnels et institutionnels tels qu'ils sont identifiables et mesurables dans les documents de travail issus des récents travaux de la DAS, du CNLAPS, de la FNARS et des CEMEA, et tels qu'ils ressortent d'échanges professionnels formels et informels tenus à propos de cette recherche avec des personnes intervenants auprès de jeunes en errance.

Les thèmes identifiés ont été soumis pour réflexion et validation au groupe de recherche "Jeunes en errance" des CEMEA. Leurs présentations dans ce rapport de recherche prend en compte les échanges qui ont alors eu lieu.

Leurs rédactions ont été effectuées par Michel Hirtz et François Chobeaux.

Le choix de présentation et de développement des thèmes est conforme à la commande initiale qui demandait de *dégager les données* et de *faire circuler les informations*. En ce sens les grandes tendances des pratiques sont identifiées, tant dans leur unanimité que dans les choix possibles mis en œuvre selon les institutions. Nous avons également choisi de faire apparaître les réflexions professionnelles portant sur les limites et les complexités des actions engagées, en particulier en relation avec les dispositifs publics d'intervention sociale. A plusieurs reprises des souhaits de modification des procédures et des cadrages institutionnels ont été recueillis ; ils sont évoqués dans ces analyses. La commande initiale ne portant pas sur des propositions de modification de ces procédures et de ces cadrage, nous n'avons donc pas développé ce sujet.